



# PROJET SOCIAL 2013-2016



**C**ENTRE SOCIAL RURAL  
Communauté de Communes de Luce

2, rue de Belleville  
72150 LE GRAND-LUCE  
tel : 02.43.40.92.76  
fax : 02.43.40.94.79

[centresocial.legrandluce@wanadoo.fr](mailto:centresocial.legrandluce@wanadoo.fr)

**PROJET SOCIAL 2013-2016****SOMMAIRE**

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Première partie – le Centre Social Rural de la Communauté de Communes de Lucé</b>	
La Carte d'identité du Centre Social	4
Les forces vives du Centre Social : Administrateurs, Bénévoles et Salariés	5
Les moyens logistiques	7
Le Centre Social au cœur d'un réseau de partenaires	9
<b>Deuxième partie – la construction du projet</b>	<b>11</b>
La préparation du nouveau projet	
Retour sur le projet social 2009-2012 : l'évaluation	12
<b>Troisième partie – L'environnement du Centre Social : diagnostic territorial</b>	<b>24</b>
Le territoire d'intervention	24
Les données démographiques	25
Les données socio-économiques	26
Le tissu associatif, les équipements locaux	33
2 problématiques à prendre en compte	33
<b>Quatrième partie – le projet 2013-2016</b>	<b>37</b>
L'articulation du Projet	37
3 grandes orientations	37
3 objectifs généraux	38
L'arbre des objectifs	40
<b>L'Animation Globale et Coordination</b>	<b>41</b>
Le cadre d'intervention	41
Les objectifs	41
Fiche action 0 – Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)	42
Fiche action 1 - L'accueil	44
Fiche action 2 – L'information, la communication	45
Fiche action 3 - La veille sociale	47
<b>Les Services</b>	<b>48</b>
Le Cadre d'intervention	48
Les objectifs	48
Fiche action 4 - Le Relais Services Publics	49
Fiche action 5 - L'Aide alimentaire	50
Fiche action 6 - La mobilité	52
Fiche action 7 - Le soutien à la vie associative	54
<b>Le Secteur Adultes &amp; Aînés</b>	<b>55</b>
Le Cadre d'intervention	55
Les objectifs	55
Fiche action 8 - les Ateliers conviviaux	56
Fiche action 9 – L'accompagnement du vieillissement	57

<b>L'animation Collective Famille</b>	<b>58</b>
L'axe « Familles » dans le projet centre social : la transversalité	58
Fiche action 10– La Parentalité	59
Fiche action 11 – Les Loisirs Familiaux de Proximité	60
Fiche action 12– Les Vacances en Famille	61
<b>Le secteur Jeunesse</b>	<b>62</b>
Le cadre d'intervention : le Contrat Enfance Jeunesse	62
Les objectifs	62
Fiche action 13 – Le Local Jeunes	63
Fiche action 14 – Les séjours accessoires et séjours de vacances	64
Fiche action 15 – L'Accompagnement de projets	65
Fiche action 16 – Les interventions au Collège	66
Fiche action 17 – Les actions de prévention	67
Fiche action 18 – L'atelier HIP-HOP	68
<b>Le secteur Enfance</b>	<b>69</b>
Le cadre d'intervention : le Contrat Enfance Jeunesse	69
Les objectifs	69
Fiche action 19 – L'accueil de loisirs sans hébergement des enfants 3-11 ans	70
Fiche action 20 – Séjours accessoires et séjours de vacances	71
Fiche action 21 – Les mercredis récréatifs	72
Fiche action 22 – Les interventions dans les écoles maternelles et primaires	73
<b>Le secteur Petite Enfance</b>	<b>74</b>
Le cadre d'intervention : le Contrat Enfance Jeunesse	74
Les objectifs	74
Fiche action 23 – Le Multi-accueil	75
Fiche action 24 – Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants	77
<b>24 juin 2015 : 40 ans déjà</b>	<b>79</b>
Fiche action 25 – Le Centre Social fête son Anniversaire	79
<b>Conclusion</b>	<b>80</b>
Une évaluation permanente du projet	80
Les contributions, les remerciements	80
<b>Annexes</b>	
Annexe 1 – quelques exemples de questionnaires	
Annexe 2 - revue de presse	
Annexe 3 – Compte de résultat PLA 2011	
Annexe 4 – Budget prévisionnel 2012	

## Introduction

Le Centre Social Rural de la Communauté de Communes de Lucé souhaite continuer à participer à la hauteur de ses moyens, à l'ambition qui consiste à former des citoyens impliqués dans la trajectoire de leur territoire de vie.

Pour ce faire, dans ce document « **projet social** », nous proposons :

- une réflexion sur notre territoire d'intervention à partir d'un diagnostic, image arrêtée à un instant T, bilan partiel des atouts, potentialités, manques et des difficultés de la Communauté de Communes de Lucé ;
- de faire le point sur le fonctionnement actuel de notre structure en référence aux constats effectués,
- d'imaginer, de pérenniser et de mettre en œuvre des projets en faveur des différents âges de la vie, de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la famille, des adultes, des aînés, des personnes vulnérables, du secteur associatif et de la population en général ;

Ambitieux mais réaliste et cohérent à la fois, ce projet de centre social atteindra ses objectifs dès lors qu'il saura fédérer autour de lui l'ensemble de ses partenaires et mobiliser les moyens humains, matériels et financiers nécessaires.

Notre projet 2013-2016 se veut à la fois répondre au référentiel de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales avec son cadre, ses entrées, ses registres, mais il a été également pensé et écrit comme un **outil de travail** à l'attention des nombreux acteurs du Centre Social (administrateurs, salariés et bénévoles).

Pour cela, il était nécessaire de proposer une démarche claire, pédagogique et lisible des différentes actions de la structure, revoir certaines facettes de nos fonctionnements, apporter des éclaircissements, des explications face à la complexité des dispositifs sollicités.

Ce présent document représente donc notre **feuille de route** pour 2013-2016. Au cours de ces quatre années à venir, nous emprunterons des chemins certes déjà connus tout en tentant également d'ouvrir de nouvelles voies, mais toujours avec le souci permanent de l'intérêt général.

« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait », a écrit un jour Mark Twain. Cette citation sera notre maxime, comme un encouragement à la prise d'initiatives, aux projets, à l'optimisme.

## Première partie – le Centre Social Rural de la Communauté de Communes de Lucé.

### La carte d'identité du Centre Social

<u>Dénomination</u> :	Centre Social Rural
<u>Siège social</u> :	2, rue de Belleville 72150 LE GRAND-LUCE
<u>Statut juridique</u> :	Association Loi 1901
<u>Date de création</u> :	24 juin 1975
<u>Territoire d'intervention</u> :	Communauté de Communes de Lucé
<u>N° SIRET</u> :	329 824 015 000 13
<u>Agréments administratifs</u> :	- agréé « centre social » par la CAF Sarthe depuis 1985 - reconnue d'intérêt général par la Direction Générale des Impôts Sarthe le 22 nov. 2007 - agréée « Jeunesse Education Populaire » par la Dir. Départ. Jeunesse et Sports Sarthe le 9 janvier 2006
<u>Labels</u> :	- labellisé « Point d'Appui Envie d'Agir » par la Dir. Départ. de la Cohésion Sociale en 2006 - labellisé « Point d'Appui Vie Associative » par la Dir. Départ. de la Cohésion Sociale en 2010 - labellisé « Relais Services Publics » par la Préfecture de la Sarthe le 12 mai 2011
<u>Moyens</u> :	415 foyers adhérents au 31.12.2011 31 associations adhérentes au 31.12.2011 23 administrateurs 30 bénévoles 39 salariés en 2011 soit 11 ETP Budget 2011 : 549 422 €

**Les forces vives du Centre Social****Le Conseil d'Administration**

Le C.A. est composé de 23 membres, 12 membres élus et 11 membres de droit :

**12 MEMBRES ELUS**

Associations Adhérentes :

Sophie PASSIN (Groupement de Développement Agricole)

Jean Claude PAVY (Histoire et Patrimoine Lucéens)

Marie-France TONDEUX (Office du Tourisme)

Adhérents usagers :

Céline DUMUR

Marie-Claire LEHOUX

Gastienne VILOTEAU

Sylvie CHARTIER

Christelle HOYAU

Marie Thérèse TRIBALLIER

Maxime HUGER

Bénévoles :

Eliane PRIOUX

Gisèle ALMIRE

**11 MEMBRES DE DROIT**

Conseil Général :

Régis VALLIENNE

Communauté de Communes de Lucé :

Michel DURU

Pascal DUPUIS

Laurent COLAS

Nicole TRIFAULT

Norbert BARBIER

Norbert LEBERT

Claude HERTEREAU

Caisse d'Allocations Familiales :

Marc ROUSSELET

Mutualité Sociale Agricole :

Chantal LEGEAY

Secteur scolaire :

Véronique Marie-EL HACHEM

Le Conseil d'Administration se réunit en moyenne à raison d'une fois par trimestre.

Le directeur du Centre Social Yohan Ragaigue, la Responsable de Territoire Vallée du Loir

CAF Mme Patricia Fournier et la Responsable de Circonscription Vallée du Loir Solidarité

Départementale Mme Valérie Hubert participent aux réunions en tant que techniciens mais ne participent pas aux votes.

Lors de ses rencontres, le Conseil d'Administration travaille sur les différents aspects de la gestion associative :

-la gestion des projets : décision quant au développement d'un nouveau projet, point sur l'avancée des projets en cours, ...

-la gestion financière : suivi des budgets, des dossiers de subventions, les investissements...

Un compte-rendu est rédigé à l'issue de chaque rencontre et consigné dans un registre disponible au centre social.

Le Conseil d'Administration élit chaque année en son sein, un Bureau composé de 7 membres.

Le Bureau, suite à la réunion du Conseil d'Administration du 26 septembre 2012 :

DURU	Michel	Président
VALLIENNE	Régis	Vice-président délégué
DUPUIS	Pascal	Vice-président
TRIBALLIER	Marie Thérèse	Vice-présidente
HOYAU	Christelle	Vice-présidente
ALMIRE	Gisèle	Secrétaire
TONDEUX	Marie France	Trésorière

Le Bureau se réunit ponctuellement, selon les besoins.

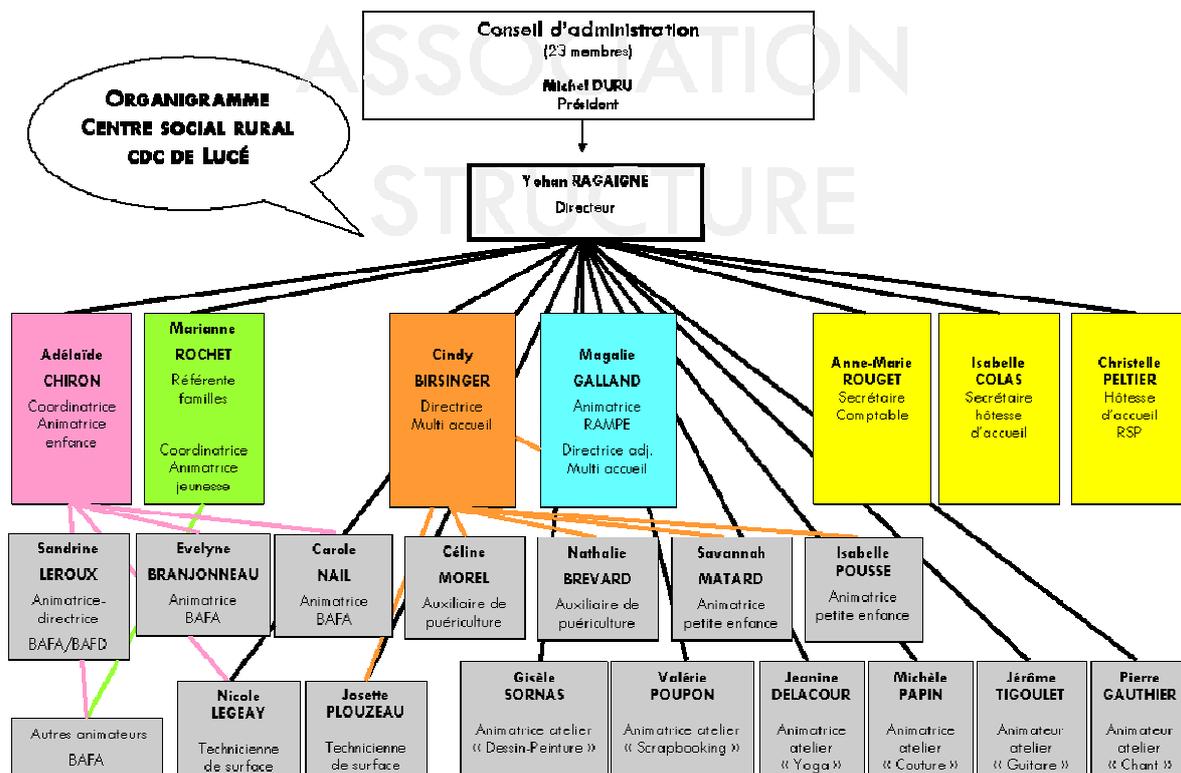


De gauche à droite : Véronique El Hachem, Marie-Thérèse Triballier, Sylvie Chartier, Pascal Dupuis, Claude Hertereau, Chantal Legeay, Nicole Trifault, Eliane Prioux, Marc Rousselet, Marie-France Tondeux, Gisèle Almire, Christelle Hoyau, Marie-Claire Lehoux, Gastienne Viloteau, Michel Duru, Norbert Lebert, Norbert Barbier et Maxime Huger. N'étaient pas présents pour cette photo : Régis Vallienne, Laurent Colas, Céline Dumur, Jean-Claude Pavy et Sophie Passin.

**L'équipe professionnelle**

**L'équipe des salariés au 30 octobre 2012**

Schéma de l'organigramme général



## **Les moyens logistiques**

### **Les locaux utilisés par le Centre Social**

#### **Le siège**

2, rue de Belleville – 72150 LE GRAND-LUCE

Accueil principal, siège administratif, bureaux enfance, jeunesse, famille, secrétariat, comptabilité, direction, salle de réunion et d'activités (20 personnes), salle informatique 8 postes, aide alimentaire, Relais Services Publics.

Loué à la commune du Grand-Lucé.

#### **L'accueil de Loisirs 3-11 ans « La Becquée »**

Route de Saint Calais – 72150 VILLAINES SOUS LUCE

Mercredis récréatifs et ALSH vacances scolaires

Loué à la commune de Villaines sous Lucé

#### **Le Local Jeunes 11-17 ans**

Ruelle des écoles – 72150 PRUILLE L'EGUILLE

ALSH mercredis et vacances scolaires

Mis à disposition gracieusement par la commune de Pruillé l'éguillé.

#### **Maison de la Petite Enfance « Les Galipettes »**

12 rue de Belleville – 72150 LE GRAND-LUCE

Multi-accueil et Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants

Salles d'activités adaptées pour les tout-petits, dortoirs, sanitaires, espaces extérieurs.

Louée à la Communauté de Communes de Lucé.

#### **Salle polyvalente**

Pour pallier une indisponibilité ou pour des besoins d'espace plus important, utilisation fréquente de la salle Belleville, accolée au Centre Social.

Louée à la commune du Grand-Lucé

#### **Complexe sportif**

Gymnase, salle de danse, dojo, City stade

Mis à disposition gracieusement par la commune du Grand-Lucé

#### **Etablissements scolaires de la Communauté de Communes de Lucé**

En complément de ses interventions en milieu scolaire, le Centre Social est accueilli gracieusement au Collège ou dans les écoles primaires et maternelles pour ses actions « parentalité » mais également lors des séances décentralisées « Jeux et Rencontres » du Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants.

### **Les moyens matériels du Centre Social**

**Image et son** : vidéoprojecteur, caméscopes, appareils photos numériques, écran.

**Transport** : un minibus 9 places et un véhicule utilitaire 5 places (Kangoo) ; la commune du Grand-Lucé prête dès que besoin des véhicules pour le transport de matériel (tables, chaises, stands, grilles, matériel de campement...).

**Informatique** : salle informatique, Cyberbase, visio-guichet

**Pédagogique** : matériel et jeux adaptés selon les âges pour les enfants

**Matériel divers** : barnums, bancs, tables, barbecue, grilles d'exposition.

**Le Centre Social au coeur d'un réseau****Les partenaires opérationnels, institutionnels et financiers**

	<b>Partenaires du centre social</b>	<b>Opérationnel</b>	<b>Institutionnel</b>	<b>Financier</b>
<b>PETITE ENFANCE</b>	Communauté de Communes de Lucé	●	●	●
	CAF de la Sarthe	●	●	●
	MSA Mayenne-Orne-Sarthe	●	●	●
	Communes de la CDC	●		
	Etablissements scolaires de la CDC	●		
	Bibliothèque municipale du Grd-Lucé	●		
	PMI	●	●	
	Solidarité Départementale	●	●	
<b>ENFANCE</b>	Communauté de Communes de Lucé	●	●	●
	CAF de la Sarthe	●	●	●
	MSA Mayenne-Orne-Sarthe	●	●	●
	DDCS 72	●	●	
	Etablissements scolaires de la CDC	●		
	Communes de la CDC	●		
	Bibliothèque municipale du Grd-Lucé	●		
	Associations locales	●		
<b>JEUNESSE</b>	Communauté de Communes de Lucé	●	●	●
	CAF de la Sarthe	●	●	●
	MSA Mayenne-Orne-Sarthe	●	●	●
	DDCS 72	●	●	
	Etablissements scolaires de la CDC	●		
	Communes de la CDC	●		
	Bibliothèque municipale du Grd-Lucé	●		
	Centres Sociaux de La Chartre sur le Loir et Château du Loir	●		
	Communautés de Communes du Bocage Cénomans et du Pays Bilurien	●		
	Commune de Tuffé	●		
	Centre médical Georges Coulon	●		

	Partenaires du centre social	Opérationnel	Institutionnel	Financier
<b>FAMILLE</b>	Communauté de Communes de Lucé	•	•	•
	CAF de la Sarthe	•	•	•
	MSA Mayenne-Orne-Sarthe	•	•	•
	Communes de la CDC	•		
	Conseil Général de La Sarthe		•	•
	Etablissements scolaires de la CDC	•		
	Bibliothèque municipale du Grd-Lucé	•		
	PMI	•	•	
	Solidarité Départementale	•	•	
	Professionnels locaux	•		
<b>RELAIS SERVICES PUBLICS</b>	Communauté de Communes de Lucé	•	•	•
	Préfecture de la Sarthe		•	•
	CAF de la Sarthe	•		
	CPAM	•		
	POLE EMPLOI Château du Loir	•		
	CARSAT Pays de Loire		•	
	MSA Mayenne-Orne-Sarthe	•		
	MISSION LOCALE Le Mans	•		
	MAISON DE L'EMPLOI Sarthe Sud		•	
	SOLIDARITE DEPARTEMENTALE	•	•	
	Habitat et Développement	•	•	
	Orthophoniste (Marie Laferrerie)	•		
	Santé au Travail 72	•	•	
	Centre Médical G. Coulon	•		
<b>AUTRES ACTIONS</b>	Foyer de Vie St Pierre	•		
	Foyer logement St Vincent	•		
	IRSA	•		
	CCAS des 8 communes du canton	•		
	Banque alimentaire de la Sarthe	•	•	
	Bibliothèque du Grand Lucé	•		
	Familles Rurales	•		
	UDAF	•		
DDCS de la Sarthe	•	•	•	
Associations locales	•			

## Les dispositifs d'appui

### **PAEA** - Point d'Appui Envie d'Agir

DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale)

Mise en réseau des animateurs Jeunesse en charge d'accompagner des projets de jeunes.

### **INNOV'JEUNES**

CAF – DDCS

Soutien financier à des projets de jeunes.

### **REAAP 72**– Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de la Sarthe

CAF – CG - DDCS

Soutien financier pour des projets autour de la parentalité.

### **PAVA** - Point d'Appui Vie Associative

DDCS

Accueil, information, orientation, accompagnement des dirigeants et bénévoles associatifs.

### **LFP** - Loisirs Familiaux de Proximité

CAF

Soutien financier à des projets de loisirs partagés parents/enfants.

### **AVS** - Aides aux Vacances Sociales

CAF

Soutien financier pour les premiers départs en vacances des familles des quotients A et B.

### **AVE** - Aides aux Vacances Enfants

CAF

Soutien financier pour les premiers départs en vacances des familles des quotients A et B.

### **CEJ** - Contrat Enfance Jeunesse

CAF – MSA – CDC de Lucé

Convention d'objectifs et de co-financement pour des actions en faveur de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

## Deuxième partie – la construction du projet

### La préparation du nouveau projet

Etape préalable à la définition de notre processus d'action, le diagnostic a permis de mettre en évidence les atouts, les faiblesses, les potentialités, les ressources et les problématiques du territoire de la Communauté de Communes de Lucé. Dans cette perspective, le centre social a souhaité associer le plus grand nombre à cette démarche. Chaque rencontre (groupe thématique, réunion publique, assemblée générale, ...) a donc été appréhendée comme une occasion supplémentaire pour solliciter :

- les habitants
- les associations
- les élus de la Communauté de Communes de Lucé
- la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe
- les salariés et bénévoles du centre social
- les partenaires opérationnels (permanenciers, enseignants, personnels communaux, travailleurs sociaux, ...)

La démarche de diagnostic a été enclenchée lors de la réunion du Conseil d'Administration du 14 décembre 2011 au cours de laquelle les administrateurs ont défini et validé la démarche autour du nouveau projet avec pour but de mobiliser l'ensemble des acteurs du Centre Social et les partenaires sur toute l'année 2012.

#### **Echéancier de travail « projet social »**

**Janvier** : évaluation 2009-2012 et lancement du diagnostic territorial

**Février-Avril** : réunions publiques dans chacune des 8 communes de la CDC de Lucé.

2 février 2012 : Saint Georges de la Couée

28 février 2012 : Courdemanche

8 mars 2012 : Saint Pierre du Lorouër

15 mars 2012 : Saint Vincent du Lorouër

22 mars 2012 : Villaines sous Lucé

29 mars 2012 : Pruillé l'Eguillé

2 avril 2012 : Montreuil le Henri

5 avril 2012 : Le Grand-Lucé

**Mai-Juin** : travaux sous forme d'ateliers en référence aux grands secteurs du Centre Social :

- Le Relais services publics, les permanences, les services

- La petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la famille

- Les ateliers adultes, le soutien à la vie associative

- Le pilotage, les partenariats, la vie de l'association

**Juillet-Août** : évaluation 2009-2012 et diagnostic territorial (suite et fin)

**Septembre-Octobre** : écriture du projet

26 septembre 2012 : Conseil d'Administration (point d'étape)

30 octobre 2012 : Conseil d'Administration (lecture et validation)

☐ **240 questionnaires** retournés, renseignés, enregistrés et analysés :

- petite enfance : 11
- enfance : 35
- jeunesse : 25
- famille : 9
- adultes : 9
- associations : 11
- aide alimentaire : 8

- accueil : 70
- vivre en milieu rural « cadre de vie » : 48
- salariés : 14

☐ **des rencontres :**

- lors de la traditionnelle « Galette » du Centre Social à Courdemanche
- au cours des réunions publiques organisées dans chacune des 8 communes
- à l'Assemblée Générale
- pendant le Comice agricole
- durant le Forum des Associations
- à chaque réunion d'information et/ou d'inscription
- pendant la distribution des colis alimentaires
- à l'accueil de loisirs
- à l'Accueil du centre social
- de façon informelle, en tous lieux.

### La place des habitants

Le centre social a dû lister l'ensemble des acteurs sociaux, ensuite tenter de les associer pour une mise en commun des représentations et enfin consulter la population :

Qu'est ce qui fonctionne bien dans le territoire de la Communauté de Communes de Lucé ?

Qu'est ce qui fonctionne moins bien ou qui n'est pas pris en compte dans le territoire ?

Qu'est-ce qui caractérise ou singularise le territoire ?

Quelles problématiques apparaissent a priori dominantes ?

Qu'est-ce qui pourrait être envisagé de faire ?

Seriez-vous prêt à y participer ?

Les habitants ont été au cœur de la démarche. Les conditions indispensables favorisant la participation de la population semblaient réunies :

- une volonté forte et partagée d'associer le plus grand nombre
- une pluralité d'acteurs (élus municipaux, travailleurs sociaux, associations, salariés, bénévoles, ...)
- de réels enjeux.

## Retour sur le projet social 2009-2012

### L'évaluation

Afin d'obtenir une évaluation pertinente, le Centre Social a mis régulièrement en place, au cours des 4 années écoulées, plusieurs temps de réflexion et de travail autour de son précédent projet et des actions réalisées (comités de pilotage, assemblée générale, séminaire de travail, ...). Ces moments de concertation, en interne ou avec les partenaires, ont permis une réelle évaluation du projet et de ses finalités.

Même s'il n'est pas toujours aisé de porter un regard critique sur ses propres activités, nous nous sommes efforcés d'être le plus objectif possible et d'interroger l'intérêt et le sens que nous avons donnés à nos actes.

### Nos critères d'évaluation

Afin de vérifier l'utilité sociale de l'action du centre pour les habitants et le territoire, nous avons cherché à mesurer :

- La pertinence de l'action globale du centre par rapport au diagnostic du territoire que nous avons réalisé en 2008,
- La cohérence entre les objectifs des actions et les finalités du centre social,
- L'impact/efficacité : ce que l'action a produit directement ou indirectement,
- La faisabilité : les freins et/ou leviers à l'atteinte des objectifs fixés,
- L'efficacité : le rapport coût/efficacité
- L'attractivité : l'intérêt de l'action pour les divers acteurs et partenaires.

Pour pouvoir évaluer le projet, certains indicateurs avaient été définis :

#### **Critères quantitatifs / Critères qualitatifs**

- Fréquentation et régularité de participation des habitants
- Appropriation des actions par les adhérents
- Nombre de projets partenariaux
- Implication et satisfaction des usagers
- Développement des projets, des initiatives
- Pérennisation des actions et efficacité des partenariats
- Reconnaissance budgétaire et soutien financier des partenaires
- Transversalité entre les secteurs du Centre Social
- Nombre d'enfants accueillis en ALSH, en séjours de vacances, lors des mercredis récréatifs,
- Nombre d'heures de présence des adolescents au Local Jeunes,
- Caractéristiques socio-économiques des habitants accueillis,
- Attentes des usagers,
- Evolution du budget et des prestations,
- Stabilité du personnel,
- Articulation entre les différentes actions,
- Innovation,
- Nombre d'ateliers adultes et enfants réalisés,
- Présence des parents aux réunions de l'accueil de loisirs, de l'atelier « Hip-Hop », aux échanges « parentalité », ...
- Participation des adhérents à l'Assemblée Générale,

### Rappel des orientations du projet social 2009-2012

En complément des missions historiques d'un centre social, notre précédent projet social s'était fixé 3 axes de travail prioritaires et transversaux :

- AGIR ENSEMBLE : contribuer et participer au développement social local, c'est-à-dire au développement et à l'animation du territoire de la Communauté de Communes de Lucé.
- BIEN VIVRE ENSEMBLE : Contribuer et participer à la préservation et à la bonification de la qualité de vie à l'intérieur du territoire de Communauté de Communes de Lucé.
- CONSTRUIRE ENSEMBLE : Contribuer et participer à l'anticipation des besoins futurs, à l'identification des manques à combler et à la prise de risques mesurés.

Plus concrètement, le projet 2009-2012 prévoyait que le centre social se préoccupe à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes de Lucé :

1. des modes de garde de la petite enfance,
2. des temps libres des enfants, des adolescents, des familles et des adultes,
3. de la question de l'emploi et des situations de précarité,
4. de la proximité des services et de la mobilité des habitants,
5. de la vie associative locale

Au cours de cette période 2009-2012,

- le Centre Social de la Communauté de Communes de Lucé est resté un lieu ouvert à tous, un lieu d'échanges, de rencontres, de services, d'encouragement des initiatives et de convivialité,
- le Centre Social de la Communauté de Communes de Lucé n'a pas distribué de réponses toutes faites, il a tenté d'orienter et rapprocher les habitants de ce qu'ils attendaient, de ce qu'ils souhaitaient,
- le Centre Social de la Communauté de Communes de Lucé a certes été un lieu de gestion d'activités, mais aussi un lieu d'idées, de découverte et d'innovation qui a cherché à prendre en compte les expressions, les attentes, les besoins et les difficultés de la population pour ainsi tenter de contribuer à son mieux-être.

Quelques faits, situations et évènements ont marqué et impacté notre centre social pendant cette période :

- Le Centre Social de la Communauté de Communes de Lucé a dû faire preuve de rigueur et miser sur un effort collectif quand un arrêté du 9 avril 2009 publiant le nouveau classement des communes en Zone de Revitalisation Rurale a fait apparaître que les communes du canton du Grand-Lucé disparaissaient du dispositif « ZRR ». En effet, de ce fait, le centre social ne pouvait plus bénéficier de l'exonération de charges sociales URSSAF dont il jouissait. Pour mémoire, l'incidence financière sur ce seul poste de charges pour 2009 a été de l'ordre d'à peu près +25 000€. Pour dépasser cette épreuve, il a pu compter sur un soutien financier renforcé de la Communauté de Communes de Lucé.
- Alors que nous obtenions notre premier agrément « Animation Collective Familles », que nous finalisions nos projets « petite enfance » et « Relais Services Publics », nous devons en même temps prendre la décision de mettre un terme à notre action d'insertion. En effet, la rupture conventionnelle du contrat de travail de Yves COUPE, encadrant du chantier d'insertion du centre social, conjuguée à un contexte économique peu favorable, a amené le Conseil d'Administration à interrompre cette action en direction des jeunes de 18 à 25 ans.
- La Communauté de Communes de Lucé a confié au Centre Social la gestion de la Maison de la petite enfance « Les Galipettes » qui a ouvert ses portes le 9 mai 2011. Au sein de cet équipement, cohabitent 2 services complémentaires que sont le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants et le Multi-accueil. Cette structure est une véritable plus-value pour le territoire, elle apporte des réponses concrètes en matière de modes de garde pour nos familles, elle propose aux assistantes maternelles un soutien dans l'exercice de leur profession et confirme que le Centre Social se préoccupe en permanence du bien-être de l'ensemble de la population.
- Dans les domaines de l'Enfance et la Jeunesse, c'est plus de 300 enfants ou adolescents différents qui ont été accueillis chaque année ce qui a représenté plus de 120 000 heures de présence dans nos accueils de loisirs, nos séjours de vacances ou encore nos ateliers Hip-hop. Nos objectifs sont restés les mêmes, nous avons souhaité aider les parents à concilier au mieux vie professionnelle et vie familiale, et avons cherché à proposer à nos jeunes, âgés de 3 à 17 ans, de s'éveiller à de nombreuses pratiques, d'évoluer et s'épanouir dans un cadre sécurisé dans le respect des autres et de leur environnement.
- Nous avons sollicité et obtenu nos premier et second agréments « Animation Collective Familles » auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe. Ceux-ci nous ont incité, entre autres, à créer de façon cohérente de la transversalité entre nos différentes actions, mais ils nous ont permis également d'approfondir nos partenariats avec les travailleurs sociaux, et ainsi mieux nous préoccuper des loisirs familiaux, des premiers départs en vacances ou des questions de parentalité.

- Dans le souci permanent d'offrir aux habitants des services de proximité et de qualité, le Centre Social a, sur proposition de la Communauté de Communes de Lucé, été labellisé « Relais Services Publics » par la Préfecture de la Sarthe le 12 mai 2011. Cette reconnaissance a permis au Centre Social de consolider ou développer de nouvelles relations avec des organismes ou institutions tels que le Pôle Emploi de Château du Loir, la CARSAT des Pays de Loire, la Mutualité Sociale Agricole Mayenne-Orne-Sarthe, la Mission Locale de l'Agglomération Mancelle, la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe, la Solidarité Départementale du Conseil Général, la Maison de l'Emploi ou encore la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.
- Une autre labellisation est venue valoriser le travail que nous effectuons au quotidien, celle de « Point d'Appui à la Vie Associative » par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Elle nous a permis d'accueillir, informer, orienter toutes les personnes ayant des questions ou projets en matière de déclaration, de création d'une association, d'organisation d'une manifestation, etc. C'est dans ce cadre que le Centre Social a coordonné chaque année le collectif d'associations en charge de la préparation du « Forum des Associations ».
- Même si pour des raisons différentes, nous n'avons pu en septembre 2010 et septembre 2011, conserver les activités « encadrement » et « réfection fauteuils », nos ateliers pour adultes se sont réunis dans une ambiance chaleureuse et conviviale autour de différentes pratiques : anglais, badminton, broderie, couture, dessin-peinture, gastronomie, informatique, patchwork, tricot-crochet et yoga. En complément, à la demande de nos adhérents, depuis septembre 2012, 4 nouveaux ateliers sont venus enrichir nos propositions : chant, guitare, langue des signes et scrapbooking.
- De nombreuses actions ont vu le jour grâce à nos partenariats locaux : Projet « escalade » avec les associations et les écoles, « Ateliers du Bien Vieillir, Pac Eurêka et Gym Cadence » avec les Aînés Ruraux.
- Le développement de nos actions en direction de la petite enfance en 2011 nous a amené à acquérir un nouveau logiciel de gestion de nos activités, « Noé », et ainsi à gagner en efficacité.
- 7 nouvelles salariées permanentes sont venues étoffer l'équipe en place et contribuer au bon fonctionnement de nos activités : Cindy BIRSINGER, directrice du Multi accueil, Magalie GALLAND, directrice adjointe du Multi accueil et animatrice du Relais Assistantes Maternelles, Céline MOREL et Nathalie BREVARD, toutes les 2, auxiliaires de puériculture au Multi Accueil, Savannah MATARD et Isabelle POUSSE toutes les 2, assistantes d'animation au Multi accueil, et Christelle PELTIER, hôtesse d'accueil du « Relais Services Publics ».
- Après une longue période d'instruction (et d'incertitude), le litige qui a opposé le Centre Social au Cabinet Arkadia Consulting a connu un dénouement favorable.

### **Rappel des objectifs du projet social 2009-2012**

#### Temps Libres Enfance/Jeunesse/Familles :

- ❖ Envisager et coordonner le prochain schéma de développement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) qui devrait être signé entre la CAF de la Sarthe, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe et la Communauté de Communes de Lucé :
  - un volet « petite enfance » a été intégré, prenant en compte la problématique « modes de garde » exprimée par les familles et les assistantes maternelles. Un multi accueil et un Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants ont ouvert leurs portes le 9 mai 2011 au sein de la Maison de la Petite Enfance « Les Galipettes ». Après 8 mois de fonctionnement, une extension d'agrément a été sollicitée auprès des services de la PMI pour faire évoluer la capacité d'accueil de l'EAJE, de 13 à 18 places à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

- des accueils de loisirs 3-11 ans ont été organisés à l'occasion des différents congés scolaires. Les locaux de la commune de Villaines sous Lucé « La Becquée » ont été mis à disposition sur toutes les périodes de vacances scolaires depuis l'été 2011 permettant ainsi d'améliorer le confort et la qualité de l'accueil. Depuis septembre 2011, les mercredis récréatifs ont également été accueillis à la Becquée. En terme de participation, l'ALSH a accueilli en moyenne une trentaine d'enfants par jour sur les périodes de petites vacances scolaires, une cinquante par jour pendant l'été et une trentaine par mercredi.
  - des accueils de loisirs et séjours de vacances 11-17 ans ont été proposés lors des différentes vacances scolaires, sauf Toussaint et Noël 2011 du fait du congé maternité de Marianne Rochet, animatrice-coordinatrice Jeunesse. La participation des jeunes
  - malgré le travail effectué auprès des préados et adolescents, la fréquentation du Local Jeunes le mercredi après-midi n'a cessé de chuter. Un service de transport à destination du Local Jeunes a été mis en place mais cela n'a pas pour autant poussé de nouveaux jeunes à franchir le pas. Ces derniers lorsqu'ils sont interrogés confirment cependant avoir identifié le local Jeunes et son animatrice comme des personnes et lieux ressources pendant les vacances.
  - l'accueil de loisirs « mercredis récréatifs » a répondu aux attentes et besoins des enfants et parents. En effet, le nombre d'enfants accueillis a connu une constante évolution. Ceci s'est concrétisé par une réintégration des mercredis récréatifs dans le schéma de développement du Contrat Enfance Jeunesse en 2012.
  - différents partenariats ont été développés pour garantir la réalisation des activités jeunesse (mutualisation de moyens humains, matériels et financiers) dans le cadre notamment du séjour neige, avec le C.E. du centre médical Georges Coulon du Grand-Lucé et avec la Communauté de Communes du Bocage Cénomans, ou encore pour l'organisation des séjours été avec la Communauté de Communes du Pays Bilurien et la commune de Tuffé, mais également pour des activités plus ponctuelles partagées avec les centres sociaux de La Chartre sur le Loir et Château du Loir.
  - le groupe de travail « parentalité » réunissant les établissements scolaires, la CAF et les travailleurs sociaux a maintenu le rythme de ses rencontres pendant cette période 2009-2012 pour proposer chaque année un calendrier d'actions à tous les parents du canton.
- ❖ Pérenniser les interventions et le partenariat avec le secteur scolaire.
- Adélaïde Chiron et Marianne Rochet, respectivement animatrices-coordinatrices des secteurs enfance et jeunesse, sont intervenues dans chacune des 8 écoles primaires et/ou maternelles de la CDC de Lucé ainsi qu'au Collège Paul Chevallier du Grand-Lucé. Auprès des plus jeunes, Adélaïde a partagé ses compétences et connaissances dans des domaines diversifiés tels que l'initiation à l'informatique, le théâtre ou encore les marionnettes. De son côté, Marianne a pris en charge l'animation du Foyer des collégiens pendant la pause méridienne et a entre autres participé aux différents travaux du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).
  - Yohan Ragaigne, directeur du Centre Social, siège au Conseil d'Administration du collège en qualité de partenaire de l'établissement.
  - le partenariat actif et quasi permanent entre les établissements scolaires et le Centre Social s'est illustré dans de nombreuses occasions (parentalité, semaine sans écrans, projet escalade, exposition photos, ...).

- ❖ Renouveler l'organisation de sorties « famille » (Paris, St Malo, Mont St Michel, ...)
  - Ces animations partagées enfants/parents connaissent un véritable engouement. Mises en place de façon ponctuelle jusqu'en 2009, elles font désormais partie intégrante d'une action plus globale spécifiquement menée en direction des familles dans le cadre de notre projet « animation collective familles » au même titre que le jeu en famille, les loisirs familiaux de proximité, la parentalité, ...
- ❖ Par manque d'inscriptions, les ateliers « théâtre » n'ont pu reprendre à l'issue de la saison septembre 2008 - mars 2009, ils ont été interrompus.
- ❖ Dès qu'il l'a pu, le Centre Social a cherché à maintenir la dynamique de concertation des parents en les associant aux différentes phases de ses actions petite enfance, enfance, jeunesse, familles : réflexion, élaboration, préparation, réalisation, évaluation.

#### Temps Libres Adultes :

- ❖ Maintenir la proposition des ateliers existants dans la mesure où ils répondent à la demande exprimée par la population et qu'ils s'équilibrent financièrement.
- ❖ Proposer la découverte et la pratique de nouveaux ateliers en fonction des possibilités et souhaits exprimés.
  - A la demande de nos adhérents, depuis septembre 2012, 4 nouveaux ateliers sont venus enrichir nos propositions : chant, guitare, langue des signes et scrapbooking s'ajoutent donc aux activités existantes anglais, badminton, broderie, couture, dessin-peinture, gastronomie, informatique, patchwork, tricot-crochet et yoga. Nous devons néanmoins déplorer l'interruption des ateliers « encadrement » et « réfection de fauteuils ». Tous les animateurs des ateliers du centre social sont invités à promouvoir leurs activités et participer au Forum des associations et/ou au Comice agricole.
- ❖ Il n'a pas été créé de passerelles inter-ateliers. Cependant, diverses initiatives ont favorisé les rencontres, les pratiques et l'échange de savoirs : l'atelier « patchwork » a été sollicité par la bibliothèque du Grand-Lucé pour la réalisation d'un tapis de lecture pour jeunes enfants ; l'animatrice « couture », Michèle Papin, a animé un groupe de mamans de l'accueil de loisirs pour qu'elles confectionnent les habits des poupons de leurs enfants ; les ateliers « tricot-crochet » et « broderie » ont décentralisées leurs séances du centre social pour aller s'installer le temps d'un après-midi à la maison de retraite Eugène Aujaleu au plus près des résidents.
- ❖ Le partenariat développé avec l'association des Aînés Ruraux pour ses adhérents ne s'est pas limité au seul atelier « initiation à l'informatique » puisque des sessions « ateliers du Bien vieillir », « Pac Eurêka » et « Gym Cadence » se sont enchaînées chaque année de façon complémentaire.

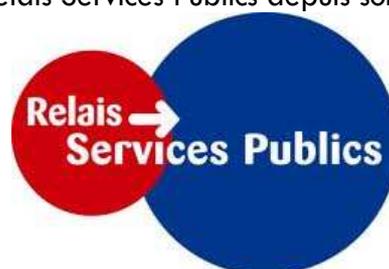
#### Précarité/Emploi/Insertion :

- ❖ la plateforme d'observation, d'évaluation, d'insertion sociale et professionnelle des jeunes 18/25 ans en grandes difficultés (chantier, accompagnement individuel, formation adaptée, intervention psychologue) n'a pu être maintenue du fait d'une diminution des prescriptions de travaux, d'un positionnement de bénéficiaires trop peu important et d'un manque de financement. Cette action a été interrompue le 30 septembre 2010 suite à la rupture conventionnelle du contrat de travail du conseiller en insertion Yves Coupé. Depuis sa création en 1995, 151 jeunes différents ont été pris en charge dans le cadre de cette action.

- ❖ Poursuivre les améliorations apportées au fonctionnement du service « aide alimentaire ».
  - Réunie à 2 reprises en 2009 et 2010, la commission « précarité » n'a plus fonctionné depuis. Elle avait pour intention notamment de proposer une amélioration du fonctionnement de notre service « aide alimentaire ».
- ❖ Bonifier l'accueil des demandeurs d'emploi par le biais de l'ouverture de la cyber-base « emploi » (3 jours par semaine, mise à disposition d'ordinateurs connectés à Internet pour actualiser son CV, reformuler sa lettre de motivation, consulter les offres ANPE, faire son actualisation Assedic ... avec accompagnement sur demande) en complément de la permanence de la Maison Départementale de l'Emploi.
  - La labellisation « Relais Services « Publics » a permis de consolider nos partenariats en matière d'emploi avec la Mission Locale de l'Agglomération Mancelle, la Maison de l'Emploi Sarthe Sud et le Pôle Emploi de Château du Loir. La dotation de la cyber-base Emploi équipée de 2 postes informatiques est complétée par 6 autres ordinateurs mis à disposition chaque jour. De plus, en fonction de leur autonomie quant à l'utilisation de l'informatique, une hôtesse d'accueil, Christelle Peltier, accompagne depuis mai 2011 les personnes dans leurs démarches.
- ❖ Contribuer à une meilleure mobilité des demandeurs d'emploi par la mise à disposition de cyclomoteurs mais également en réfléchissant à d'autres possibilités d'action (« taxi social », « auto-école sociale », ... ??).
  - 2 scooters ont été mis à disposition des demandeurs d'emploi jusqu'en 2010. La fin de l'action d'insertion conjuguée à des coûts de remise en état des cyclomoteurs trop importants ont mis fin à cette action.
  - La question de la mobilité reste une problématique à prendre en compte. Elle fera l'objet de la constitution d'un groupe de travail et de réflexion fin 2012-début 2013.

#### Permanences/Services :

- ❖ Maintenir le nombre, la fréquence et la durée des permanences existantes.
  - Installé dans le Centre social, le premier Relais Services Publics (RSP) intercommunal de la Sarthe, labellisé le 12 mai 2011 par le Préfet est un guichet polyvalent d'accès aux services publics. Le RSP a pour missions d'informer les citoyens sur leurs droits et les procédures à suivre. Il peut aussi les accompagner dans la constitution de dossiers qu'il transmet aux services compétents. Par l'intermédiaire de cette labellisation, le Centre Social est parvenu à maintenir sur le territoire de la CDC de Lucé la présence de nombreux services : la Caisse d'Allocations Familiales, la Mission Locale de l'Agglomération mancelle, la Maison de l'Emploi Sarthe sud, la Mutualité Sociale Agricole, Pôle Emploi de Château du Loir, la Solidarité départementale Vallée du Loir, la CARSAT Pays de la Loire et la CPAM sont les partenaires privilégiés du Relais Services Publics depuis son ouverture.



- ❖ Maintenir et améliorer le fonctionnement actuel du service de transport cantonal le mercredi.
  - Le minibus du Centre Social, piloté par nos 8 chauffeurs bénévoles, a sillonné la campagne de la CDC de Lucé tous les mercredis au cours de ces 4 années écoulées : 24 à 30 personnes différents chaque année, une variation de 5 à 11 personnes par mercredi.
- ❖ Entretien et conserver notre photocopieur devenu indispensable aux habitants mais également aux 20 associations adhérentes.
  - Près de 100 000 copies par an réparties en 2/3 pour les besoins du Centre Social et 1/3 pour ceux des habitants et des associations adhérentes.

#### Soutien à la vie associative :

- ❖ Remobiliser les associations du canton pour organiser et participer au Forum des Associations chaque année en septembre.
- ❖ Inciter les associations à mettre en commun plus régulièrement leurs moyens matériels afin de réduire les coûts à la charge de chacune.
- ❖ Proposer des fiches pratiques à l'attention des associations (ex : organiser une manifestation sur la voie publique, déclarer l'ouverture d'un débit de boisson, etc...)
- ❖ Accompagner les associations dans leurs démarches administratives et déclaratives (ex : modification de statuts) et les soutenir dans leurs projets d'animation de la vie locale.
  - La labellisation « Point d'Appui Vie Associative » attribuée en 2010 par la DDCS de la Sarthe a permis au Centre Social d'intensifier son action avec et en faveur des associations : les accueillir, les informer, les accompagner et les soutenir dans leurs projets d'animation de la vie locale. Le Centre Social a accompagné des habitants le temps de la création de leur association, il a coordonné l'organisation du Forum des Associations chaque année depuis 2008, il a enclenché une démarche de formation des dirigeants et bénévoles associatifs en 2012, ...

#### Structure :

- ❖ Continuer à porter une attention toute particulière à l'accueil de la population.
- ❖ Accueillir la population pour sonder et être à l'écoute de ses besoins, ses manques, ses questions, ses attentes, ses inquiétudes.
  - L'accueil du Centre Social est le rouage indispensable, le passage obligé, il est le "poumon" qui fait fonctionner l'ensemble. Les 2 hôtesse d'accueil, Isabelle COLAS et Christelle PELTIER ont été en permanence à l'écoute des usagers, des adhérents, des partenaires, des collègues, des administrateurs, elles ont recueilli les expressions, les attentes, les plaintes, les besoins, elles ont détecté les problématiques, les dysfonctionnements, elles ont veillé sur l'organisation, elles ont informé, elles ont orienté, elles ont accompagné.
- ❖ Créer de nouveaux groupes en fonction des nouvelles problématiques identifiées.
  - Deux groupes de travail et de réflexion sont en cours de constitution :
    1. sur la question de la mobilité des habitants à l'échelle du territoire de la CDC de Lucé.
    2. sur la question du « bien vieillir ».
  - La commission « précarité » devait, de son côté, réfléchir et être force de propositions quant à l'avenir de l'aide alimentaire. Ce travail est loin d'être abouti et sera repris dans le cadre du prochain projet social.

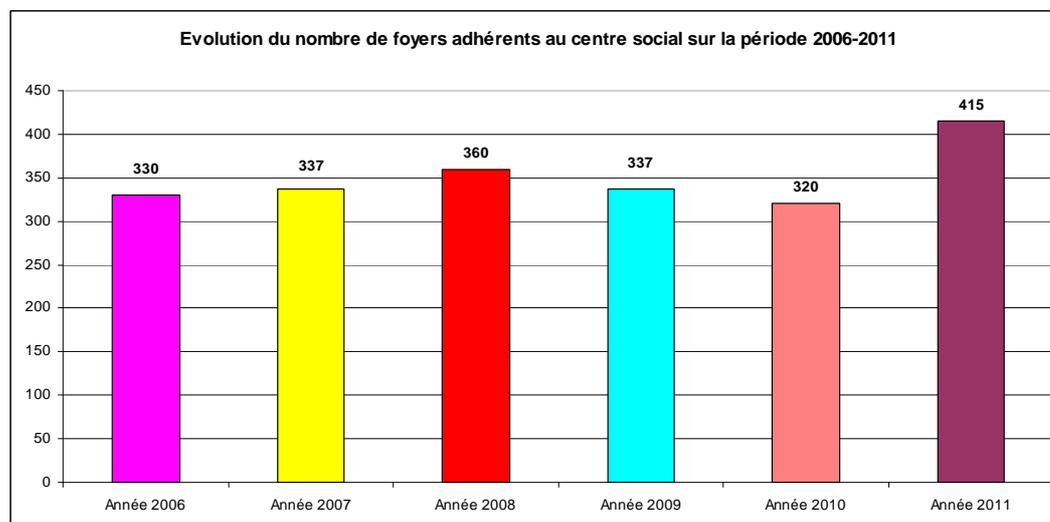
- ❖ Proposer aux administrateurs qui le souhaitent (en ciblant principalement les membres du bureau) des temps de formation.
  - Cet objectif opérationnel ne s'est pas concrétisé.
- ❖ Profiter de toutes occasions pour communiquer sur l'action globale du centre social. Permettre à la population de mieux « s'approprier » le centre social.
- ❖ Installer une signalétique (totem) faisant apparaître les services et actions proposés par le centre social.
  - Un travail de conception d'une brochure présentant les actions et activités du centre social a été initié. Une ébauche de site Internet a été réalisée mais non publiée.
  - Le Centre Social a donc continué pendant ces 4 années à éditer des programmes, affiches, flyers par activité ou action, sans proposer un outil donnant une vision globale de son action.
  - Des enseignes « centre social » et « Relais Services Publics » ont été apposés en façade pour mieux repérer la structure.

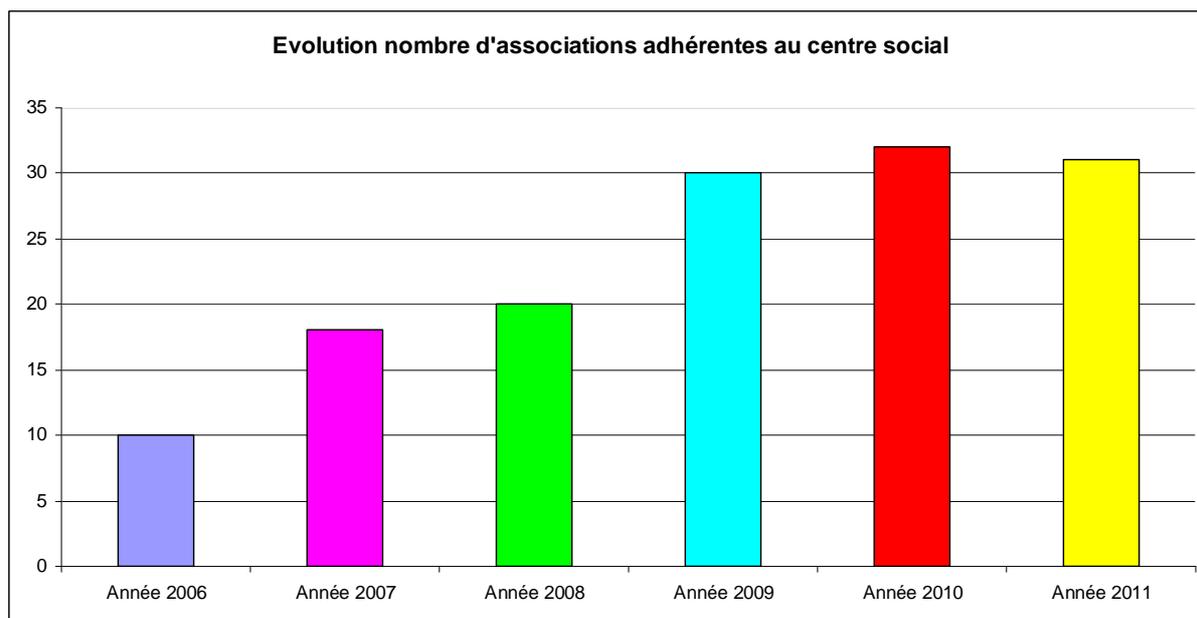
### Quelques informations chiffrées

Alors qu'il variait chaque année depuis 2006, dans une fourchette allant de 320 à 360 foyers adhérents, le nombre d'adhésions a connu une forte augmentation en 2011 dûe notamment à l'ouverture du multi accueil :

<b>2006</b>
Nbre d'adhérents : 330 foyers
<b>2007</b>
Nbre d'adhérents : 337 foyers
<b>2008</b>
Nbre d'adhérents : 360 foyers
<b>2009</b>
Nbre d'adhérents : 337 foyers
<b>2010</b>
Nbre d'adhérents : 320 foyers
<b>2011</b>
Nbre d'adhérents : 415 foyers

Cette tendance devrait se confirmer en 2012, puisqu'au 1<sup>er</sup> octobre, nous dénombrons déjà plus de 400 foyers adhérents.

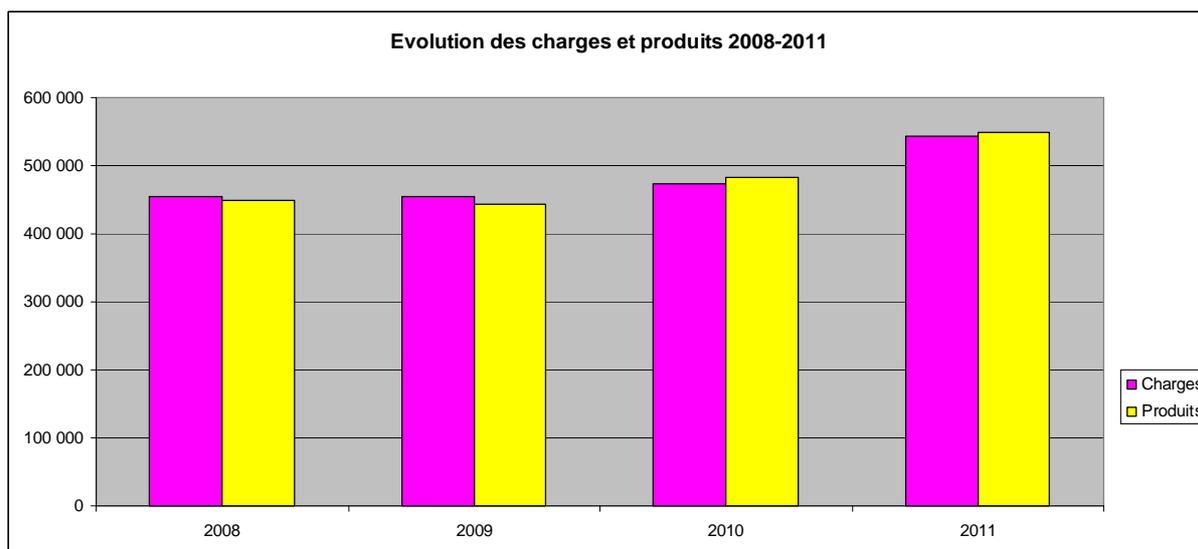




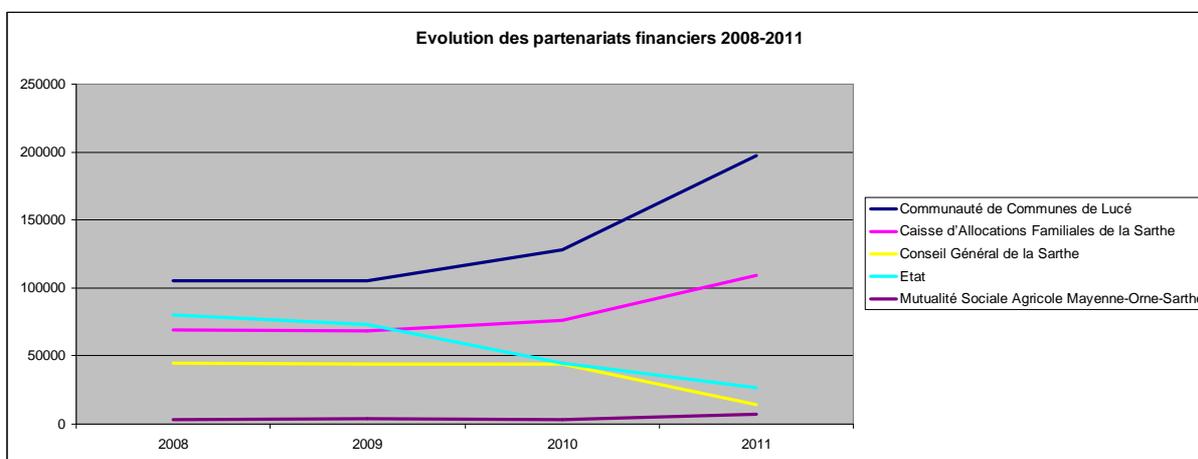
### L'évolution du budget et le soutien financier des partenaires

<b>Bilan d'analyse 2008</b>			
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>16 207</b>	<b>Fonds Permanents</b>	<b>108 396</b>
<b>Actif Circulant</b>	<b>145 676</b>	<b>Dettes à Court Terme</b>	<b>53 486</b>
<b>Total Actif</b>	<b>161 882</b>	<b>Total Passif</b>	<b>161 882</b>
<b>Bilan d'analyse 2009</b>			
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>6 112</b>	<b>Fonds Permanents</b>	<b>94 341</b>
<b>Actif Circulant</b>	<b>164 226</b>	<b>Dettes à Court Terme</b>	<b>75 996</b>
<b>Total Actif</b>	<b>170 337</b>	<b>Total Passif</b>	<b>170 337</b>
<b>Bilan d'analyse 2010</b>			
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>11 969</b>	<b>Fonds Permanents</b>	<b>110 230</b>
<b>Actif Circulant</b>	<b>151 455</b>	<b>Dettes à Court Terme</b>	<b>53 194</b>
<b>Total Actif</b>	<b>163 424</b>	<b>Total Passif</b>	<b>163 424</b>
<b>Bilan d'analyse 2011</b>			
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>13 098</b>	<b>Fonds Permanents</b>	<b>116 167</b>
<b>Actif Circulant</b>	<b>180 184</b>	<b>Dettes à Court Terme</b>	<b>77 116</b>
<b>Total Actif</b>	<b>193 283</b>	<b>Total Passif</b>	<b>193 283</b>

Exercices	2008	2009	2010	2011
<b>Charges</b>	445 061	455 282	473 671	542 531
<b>Produits</b>	449 643	443 660	482 432	549 422
<b>Résultat</b>	-5 418	-11 622	8 760	6 182



<i>Partenaires financiers du Centre Social</i>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>Communauté de Communes de Lucé</b>	105 100€	105 100€	128 260€	197 516€
<b>Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe</b>	69 171€	68 151€	75 976€	109 316€
<b>Conseil Général de la Sarthe</b>	45 099€	43 660€	43 660€	14 300€
<b>Etat</b>	80 002€	73 028€	44 885€	26 508€
<b>Mutualité Sociale Agricole Mayenne-Orne-Sarthe</b>	2 780€	3 652€	3 399€	7 336€



La santé financière de l'association reste satisfaisante, même si **la recherche de financements demeure une activité permanente.**

En effet, les subventions sur projets ne sont acquises que pour l'exercice en cours et ne permettent pas de se projeter facilement. Pour pallier le désengagement de l'Etat et du Conseil Général, le Centre Social a su renforcer ses partenariats avec la Communauté de Communes de Lucé et la Caisse d'Allocations Familiales.

NB : le compte de résultat 2011 ainsi que le budget prévisionnel 2012 sont présentés en annexes

**Quels résultats ou quels effets peut-on donc constater sur cette période 2009-2012 ?**

**Ce que nos actions ont produit, ce que nos actions ont permis**

- Des rencontres
- Des brassages intergénérationnels
- De l'ouverture aux autres, de l'ouverture culturelle, de l'ouverture d'esprit
- Des répercussions sur la vie locale (développement d'associations, d'activités, d'animations)
- Des échanges
- De la confrontation
- De la création
- De la convivialité
- Du soutien, de l'entraide
- De la prise de plaisir (j'apprends, je donne, je reçois)
- Des apprentissages
- De la valorisation
- D'être plus responsable, plus engagé
- Du bien-être
- De rompre l'isolement
- De l'épanouissement, de l'investissement
- Du partage d'expériences, de compétences
- De l'expérimentation
- De la mixité sociale

Au cours de cette période 2009-2012, le centre social

- s'est attaché à maintenir la qualité des services proposés à la population de la Communauté de Communes de Lucé, avec l'objectif principal d'apporter des réponses concrètes à ses difficultés et ainsi contribuer à son mieux-être.
- a développé le champ de ses activités.
- a sollicité et mobilisé les habitants pour qu'ils expriment leurs opinions, leurs attentes et que ces dernières soient prises en compte dans la mise en œuvre des actions.
- a encouragé, soutenu toutes les initiatives locales associatives, solidaires ou festives et s'y est associé, dès que possible, dans la limite de ses capacités, moyens et compétences.
- a continué à se préoccuper des questions liées à la petite enfance, à l'enfance, à la jeunesse et à la famille.
- a initié des travaux et réflexions sur les sujets de la parentalité, de la précarité ou encore de la mobilité.
- s'est efforcé de développer et/ou de consolider de nouveaux partenariats.
- a recherché de nouveaux financements pour assurer la réalisation de ses différentes actions.

Les habitants semblent identifier le centre social comme une structure ressource.

Le centre social peut a priori se prévaloir d'une image positive auprès de la population et de ses partenaires.

Son insertion au territoire et l'utilité sociale de ses actions paraissent pertinentes.

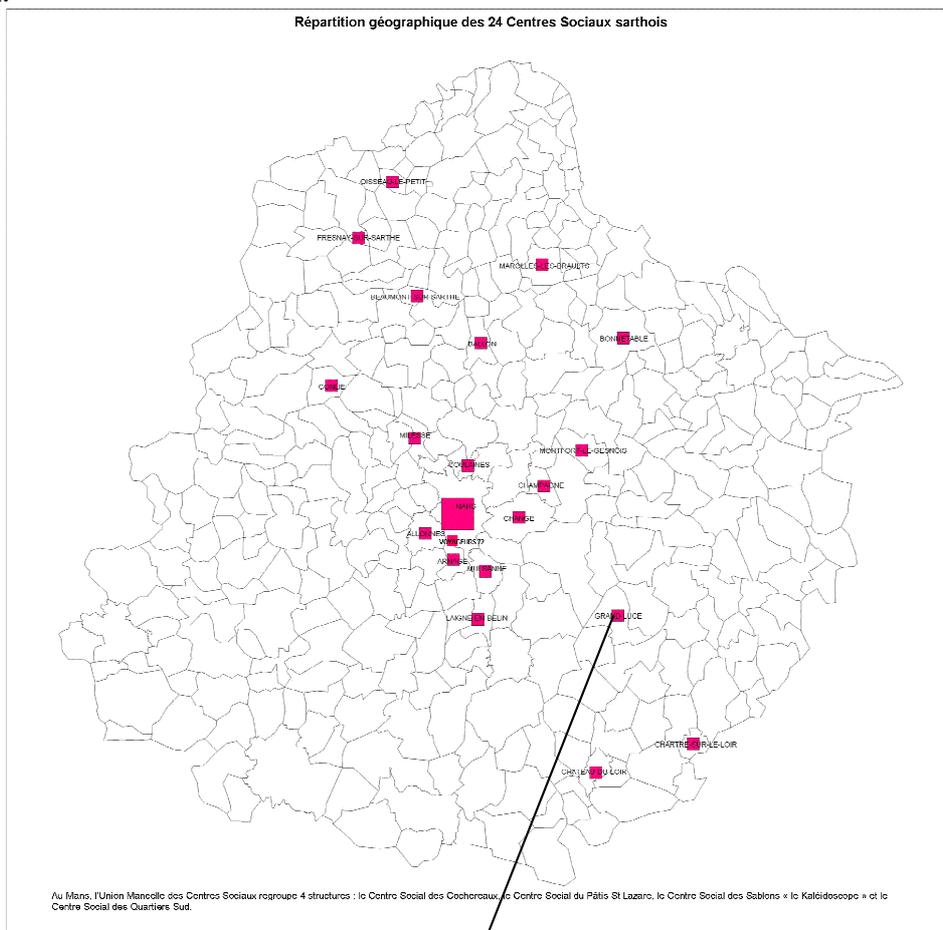
Pour une meilleure appropriation, le centre social doit encore poursuivre son effort de communication et d'information à destination de la population.

### Troisième partie – L’environnement du Centre Social

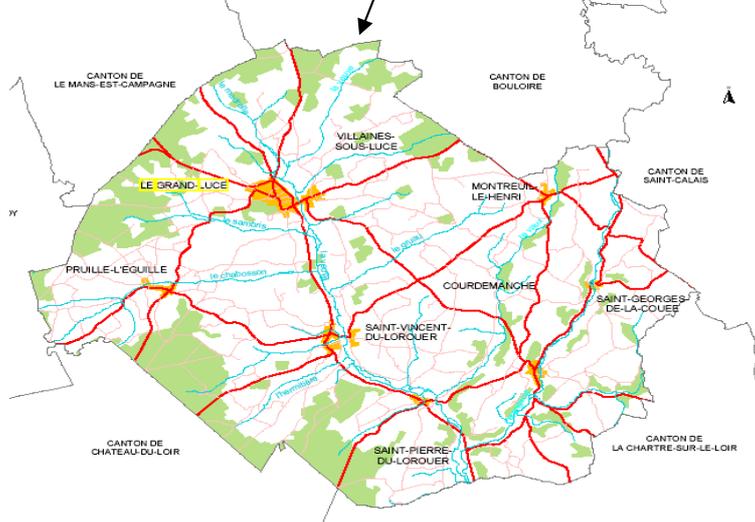
#### Le territoire d’intervention

Le territoire d’intervention du Centre Social est celui de la Communauté de Communes de Lucé (CDC de Lucé).

Située à une trentaine de kilomètres au Sud-Est du centre-ville du Mans, la communauté de communes de Lucé bénéficie de la proximité du Mans et de son bassin d’emploi. La CDC de Lucé est facilement accessible par la RD 304 et se trouve non loin des grands axes de la desserte locale, en particulier de l’autoroute A11 reliant le Pays Manceau aux grands pôles régionaux.



#### Communauté de Communes de Lucé



## Les données démographiques

### Population

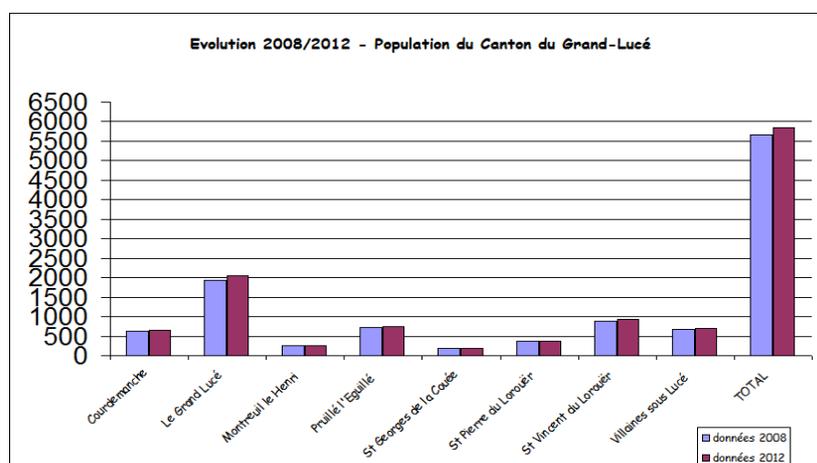
Les 8 communes de la CDC de Lucé (Courdemanche, Le Grand-Lucé, Montreuil-le-Henri, Pruillé l'Eguillé, Saint Georges de la Couée, Saint Pierre du Lorouër, Saint Vincent du Lorouër et Villaines sous Lucé) offrent aux habitants et nouveaux habitants un cadre de vie agréable, le territoire jouit d'une attractivité certaine en termes de résidentialité grâce à l'existence et la proximité de nombreux services.

Selon la dernière mise à jour des informations INSEE au mois de juin 2012, la CDC de Lucé compte 5859 habitants répartis sur les 8 communes de son territoire.

Depuis le recensement de 1999, la population s'est étoffée de +595 habitants du fait notamment de l'arrivée de nouveaux foyers.

Après plusieurs années de baisse, le nombre des naissances est reparti à la hausse passant de 55 en 2009, à 69 en 2011.

Source : INSEE	données 2008	données 2012	évolution %
<b>Courdemanche</b>	626	641	2,40
<b>Le Grand Lucé</b>	1930	2053	6,37
<b>Montreuil le Henri</b>	251	252	0,40
<b>Pruillé l'Eguillé</b>	732	746	1,91
<b>St Georges de la Couée</b>	182	178	-2,20
<b>St Pierre du Lorouër</b>	369	373	1,08
<b>St Vincent du Lorouër</b>	887	925	4,28
<b>Villaines sous Lucé</b>	685	691	0,88
<b>TOTAL</b>	<b>5662</b>	<b>5859</b>	<b>3,48</b>



La Communauté de Communes de Lucé compte **5859** habitants selon le RP2009 (source INSEE juin 2012) :

- 2887 hommes et 2972 femmes
- 1357 habitants ont moins de 20 ans, 3054 ont entre 20 et 64 ans, 1448 ont plus de 65 ans.
- Les retraités sont au nombre de 1828 contre 1592 en 1999 (+ 14,82%).
- Une densité de 35 habitants/km<sup>2</sup> (le territoire était classé en ZRR jusqu'en avril 2009)

Source : INSEE	données 2008	données 2012	évolution %
<b>Courdemanche</b>	626	641	2,40
<b>Le Grand Lucé</b>	1930	2053	6,37
<b>Montreuil le Henri</b>	251	252	0,40
<b>Pruillé l'Eguillé</b>	732	746	1,91
<b>St Georges de la Couée</b>	182	178	-2,20
<b>St Pierre du Lorouër</b>	369	373	1,08
<b>St Vincent du Lorouër</b>	887	925	4,28
<b>Villaines sous Lucé</b>	685	691	0,88
<b>TOTAL</b>	<b>5662</b>	<b>5859</b>	<b>3,48</b>

Naissances en 2011 CDC de Lucé	69
Décès en 2011 CDC de Lucé	74

### Les données Socio-économiques

Taux d'activité des femmes	Taux d'activité des hommes	Nombre d'enfants dont 1 ou 2 parents actifs	
		0/5ans révolus	6/17 ans révolus
79,37	88,39	245	504
78,62	89,41	26944	55022

### ▲ Répartition de la population par professions et catégories socioprofessionnelles

Agriculteurs	Commerçants artisans chefs d'entreprises	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Etudiants
6,42	3,80	1,77	5,96	13,42	15,62	36,29	6,95
1,86	3,19	4,27	10,7	16,29	19,09	25,86	10,13

### **L' Emploi**

67.5% des 3351 habitants âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi.

5% sont au chômage

11.3% sont à la retraite.

7.5% suivent des études.

8.7% sont inactifs.

Le territoire de la CDC de Lucé compte 514 établissements au 31 décembre 2010

Établissements	CDC Lucé
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2010	514
Part de l'agriculture, en %	37,2
Part de l'industrie, en %	4,3
Part de la construction, en %	9,5
Part du commerce, transports et services divers, en %	36,8
dont commerce et réparation auto, en %	9,3
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %	12,3
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %	24,5
Part des établissements de 10 salariés ou plus, en %	4,5

Même si l'offre sur le territoire de la CDC de Lucé s'est développée au cours de la dernière décennie, passant de 1426 emplois en 1999 à 1575 emplois en 2009, l'indicateur de concentration d'emploi a lui chuté passant de 77,6 emplois pour 100 actifs en 1999 à 69,3% en 2009. De plus, l'ensemble de ces emplois n'est pas pourvu par les habitants de la CDC de Lucé puisque plus de 70% des personnes domiciliés sur le territoire de la CDC de Lucé ayant un emploi travaillent dans une commune autre que leur commune de résidence.

L'offre d'emploi à l'échelle de la CDC de Lucé reste donc limitée. Les emplois locaux demeurent plutôt féminins et liés à la présence de structures médicalisées, d'accueil pour jeunes enfants, personnes âgées et handicapées.

### **Le Logement**

Selon les chiffres clés INSEE de juin 2009, les logements se répartissent de la façon suivante sur le territoire de la CDC de Lucé :

- 2439 résidences principales, 529 résidences secondaires et 294 logements vacants.
- Dans ces 2439 résidences principales, 1718 ménages sont propriétaires, 691 sont locataires et 30 logés gratuitement.

Logement	CDC de Lucé
Nombre total de logements en 2009	3 262
Part des résidences principales en 2009, en %	74,8
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2009, en %	16,2
Part des logements vacants en 2009, en %	9,0
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2009, en %	70,4

Le nombre de logements vacants est en augmentation sur la CDC de Lucé. La hausse du prix du carburant est un frein à l'installation de nouvelles familles avec enfants notamment sur les petites communes (St Pierre du Lorouër, St Georges de la Couée, Courdemanche et Montreuil le Henri). Les 3 communes entourant le chef-lieu de canton, Villaines sous Lucé, Saint Vincent du Lorouër et Pruillé l'éguillé sont moins concernées par cette situation.

NB : Projet en cours au Grand-Lucé de viabilisation de 20 parcelles en accès libre + 1 îlot destiné à recevoir près de 10 logements locatifs.

### **Les allocataires CAF**

▲ Les Familles  
1ère ligne CDC de Lucé  
2ème ligne Moyenne départementale

Nombre d'allocataires Caf	Nombre de personnes couvertes	Nombre de personnes couvertes/population totale résidant sur le territoire
816	2307	39,38
94027	265072	47,37

Part des allocataires en couple/l'ensemble des allocataires	Part de familles monoparentales/l'ensemble des allocataires	Part des allocataires avec enfants/l'ensemble des allocataires	Part des familles monoparentales avec au moins 3 enfants /allocataire isolés avec enfants	Part des familles nombreuses parmi les allocataires avec enfants
54,90	12,13	62,50	1,12	26,47
53,39	14,47	62,97	17,29	23,96

▲ Les Enfants, les Jeunes

Proportion d'enfants de 0 à 5 ans parmi les 0/17 révolus	Proportion d'enfants de 6 à 11 ans révolus parmi les 0/17 révolus	Proportion d'enfants de 12 à 17 ans révolus parmi les 0/17 révolus	Proportion d'enfants de 6 à 17 ans révolus parmi les 0/17 révolus
34,22	36,79	28,98	65,78
34,94	35	30,06	65,06

↳ Répartition des familles allocataires selon les tranches de QF

Répartition des familles allocataires selon les tranches de QF	
QF < 520 €	93
QF > 521 € < 700 €	97
QF > 701 € < 900 €	80
QF > 901 € < 1100 €	88
QF > 1101 € < 1500 €	79
QF > 1501 €	18
QF indéterminé	55

Le nombre de foyers allocataires CAF a augmenté sur le territoire de la Communauté de Communes de Lucé passant de 805 en 2010 à 816 en 2011, soit 2307 personnes couvertes. Les allocataires représentent 39,4 % de la population contre 43,5% en 2010.

Les familles en couple avec enfants étaient 415 en 2007. Elles sont 411 en 2011. Les couples, avec 3 enfants et plus, représentent 30 % et ceux avec 2 enfants 48,2%.

Le nombre de familles monoparentales est en augmentation en 2011 : 99. Elles étaient 95 en 2010, 84 en 2008, 87 en 2007 contre 89 en 2005 et 82 en 2003, soit +20% en moins d'une décennie.

Le nombre de bénéficiaires des minima sociaux (RSA, API, AAH) a augmenté sur la communauté de communes : de 156 allocataires en 2007, ils sont passés à 173 en 2011. Le chômage des allocataires du Grand Lucé a doublé et a augmenté sur l'ensemble du territoire de la CDC de Lucé. Presque la moitié de ces allocataires sont des bénéficiaires d'une aide au logement, ils sont au nombre de 439 (+18% par rapport à 2007).

Nous constatons une hausse du nombre de familles nombreuses monoparentales +50% entre 2007 et 2011, mais également une augmentation du nombre de familles nombreuses en couples de +19% entre 2007 et 2011.

L'augmentation des utilisateurs de passeport loisirs 0-6ans (+47%) confirme l'effort fait par l'ensemble des professionnels du centre social pour informer, et détecter autant que faire se peut les familles destinataires. En revanche, nous constatons une baisse de l'utilisation des passeports Loisirs sur nos activités. En questionnant les parents, ils nous informent qu'ils utilisent également les passeports loisirs pour les loisirs en clubs ou pour l'accueil périscolaire.

*Données CAF 2011 – Territoire Vallée du Loir*

INDICATEURS STATISTIQUES		
Nombre d'enfants < 6 ans	- scolarisés (31.12.2011)	174
	- non scolarisés	159
Nombre d'enfants < 3 ans		159
Nombre d'enfants inscrits en école maternelle (à partir de 3 ans)		186
Taux d'activité des mères d'enfants < 6 ans		
Taux d'activité des mères d'enfants < 3 ans		
Nombre d'assistantes maternelles agréées (septembre 2012)		52
Capacité d'accueil chez les assistantes maternelles agréées		111 journées + 49 scolaires
Nombre d'enfants bénéficiaires CMG : 122 familles dont	< 3 ans	76
	3 à 6 ans	70
Nombre d'enfants bénéficiaires de CLA : 43	tx plein	20
	Tx partiel	23
Nombre d'allocataires (au 31.12.2011)		816
Crèches familiales		
Nombre de places (2)		0
Nombre d'enfants inscrits		0
Crèches parentales		
Nombre de places (2)		0
Taux d'occupation (3)		0
Crèches collectives		
Nombre de places (à compter du 01/01/2012)		14
Taux d'occupation		87.3%
Halte-garderie		
Nombre de places (2) (à compter du 01/01/2012)		4
Taux d'occupation (3)		69.2%
Taux de couverture des besoins de garde		
- Global enfants < 6 ans (70/174)	Non scolarisés (94/159)	59.12%
	Accueil permanent	
	Accueil temporaire	
	Scolarisés (accueil temporaire)	40.23%
- par les assistantes maternelles agréées indépendantes (146 / 333)		44%

#### Les allocataires MSA

Enfants par tranche d'âge sur la CDC de Lucé (données 2010)

0-2 ans : 16

3-5 ans : 18

6-11 ans : 46

12-17 ans : 55

Pour information, 4 enfants allocataires MSA ont fréquenté le multi accueil « Les Galipettes » et 24 enfants/adolescents ont fréquenté les accueils de loisirs organisés par le Centre Social en 2011.

Nombre d'actifs allocataires MSA (données 2011) : 362

Nombre de retraités allocataires MSA : 1252

- o naissances 2010 - 2011 - 2012 sur la CDC de Lucé :

ANNEE	COMMUNES							
	Courdemanche	Le Grand Lucé	Pruillé l'Eguillé	St Georges de la Couée	St Pierre du Lorouër	St Vincent du Lorouër	Vilaines sous Lucé	Montreuil-Le-Henri
2010	6	12	13	1	3	11	8	4
2011	8	23	10	0	1	8	16	3
Au 30/09/2012	2	17	12	2	0	5	6	4

ANNEE	Total des naissances
2010	58
2011	69
Au 30/09/2012	48

Après une évolution de +19% entre 2010 et 2011, le nombre des naissances devrait quelque peu diminuer en 2012 sur la CDC de Lucé.

### **Petite enfance / enfance / Jeunesse**

En 2010, les enfants âgés de 0 à 6 ans sont au nombre de 328 (CAF).

Les 0-3 ans sont au nombre de 152, en baisse par rapport à 2008.

Le nombre de couples avec 2 emplois ou de monoparents avec un emploi progresse. Ils sont 229 (220 en 2008) pour les 0-6 ans et 492 (455 en 2008) pour les 6/17 ans.

Le nombre de familles sans emploi ayant des enfants âgés de 0 à 6 ans a diminué.

Le nombre de personnes ayant pris un congé parental semble en baisse.

Le nombre de parents ayant des enfants de 0 à 4 ans est stable entre 2005 et 2007, en légère baisse en 2010 (222 enfants).

L'effectif des 6-11 ans n'a cessé d'augmenter ces dernières années passant de 306 en 2003 à 353 en 2007 et 364 en 2010 (chiffres allocataires CAF 72).

A titre d'information, sur ces 364 enfants, 164 ont fréquenté les activités de loisirs (mercredis ou petites et grandes vacances scolaires) organisées par le centre social rural de la Communauté de Communes de Lucé.

Le taux d'activité des 266 familles ayant des enfants âgés de 6 à 11 ans a augmenté depuis 2003 : dans 70% de ces familles, les 2 parents travaillent, dans 23,6% 1 parent travaille, dans 6,4% les parents sont sans activité.

Les enfants âgés de 0 à 6 ans domiciliés sur le territoire de la Communauté de communes de Lucé sont au nombre de 333, les 0-2 ans révolus sont 159 et les 3 à 5 ans révolus sont 174. Les établissements scolaires du canton accueillent les enfants dès l'âge de 3 ans révolus (voir tableau des effectifs scolaires).

Les assistantes maternelles agréées sont au nombre de 52 (46 sont réellement disponibles) et représentent le mode de garde principal utilisé par les familles de la Communauté de Communes de Lucé. 146 enfants sont accueillis par les assistantes maternelles à la date du 31/12/2011 (76 non scolarisés / 70 scolarisés).

De nombreux parents en recherche d'emploi expriment le besoin d'un mode de garde pour trouver un emploi ou suivre une formation. En comparaison avec les mêmes données en 2007,

nous constatons en 2011 une diminution (-47%) du nombre de mamans qui interrompent volontairement, ou involontairement leur activité pour s'occuper de leurs enfants.

Quelques familles se sont récemment installées sur le territoire sans soutien familial ou réseau relationnel proche. Elles cherchent par conséquent à s'appuyer sur les structures existantes.

Un projet immobilier en cours de réalisation sur la commune du Grand-Lucé pourrait favoriser l'arrivée de nouvelles familles : viabilisation de 20 parcelles et un îlot de 10 logements locatifs à proximité immédiate du centre social et de la Maison de la petite enfance « Les Galipettes ».

Contrairement à 2007, le nombre de familles sans emploi ayant des enfants âgés de 0 à 6 ans augmente.

Le nombre de couples avec 2 emplois ou de monoparents avec un emploi s'est stabilisé

La tranche d'âge des 12-16 ans a diminué de 25% entre 2005 et 2007, passant de 259 jeunes à 193. Ils sont 209 en 2011. Sur ces 209, 94 d'entre eux ont participé aux activités proposées par l'animatrice jeunesse du centre social.

#### Effectifs scolaires 2012-2013

COURDEMANCHE	PS	MS	GS	CP	CE1
		24			21

LE GRAND LUCE Primaire	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
		21	20	25	18

LE GRAND LUCE Maternelle	PS	MS	GS
		24	20

MONTREUIL LE HENRI	CE2/CM1/CM2
	31

PRUILLE L'EGUILLE	CE2	CM1	CM2
	26	20	27

ST PIERRE DU LOROÛER	PS	MS
		41

ST VINCENT DU LOROÛER	GS	CP	CE1
	21	21	24

VILLAINES SOUS LUCE	PS	MS	GS	CP	CE1/CE2	CM1/CM2
	21		22		26	19

COLLEGE DU GRAND LUCE	6ème	5ème	4ème	3ème	UPI
	69	67	59	51	11

173 élèves scolarisés dans les écoles maternelles du canton

350 élèves scolarisés dans les écoles primaires du canton

257 élèves scolarisés au collège du Grand-Lucé

780 élèves scolarisés sur le territoire

### **Le tissu associatif, les équipements socio-culturels et sportifs**

94 associations, dont le siège social est basé dans notre canton, sont enregistrées auprès des services de la Préfecture de la Sarthe.

Elles oeuvrent dans des domaines très différents : la culture, le sport, l'éducation, les loisirs, le tourisme, l'art, le patrimoine, ...

Pour le bon fonctionnement de leurs activités, les associations du canton du Grand-Lucé ont à leur disposition des équipements collectifs, socioculturels et sportifs :

- une bibliothèque, une piscine, un gymnase, deux terrains de football, deux courts de tennis (un couvert, un en extérieur), un city stade, un circuit à bosses, au Grand-Lucé,
- un plateau sportif, une aire naturelle, un terrain de tennis à Pruillé l'Eguillé,
- un terrain de football, un terrain de tennis, une salle de spectacle à Courdemanche,
- un plan d'eau, un city stade à St Vincent du Lorouër
- une salles des fêtes dans chacune des 8 communes, des terrains de pétanque, des salles associatives (musique, billard, aînés ruarux, arts plastiques, ...), 5300 hectares de forêt, des sentiers balisés, etc.

### **Deux problématiques repérées à prendre compte**

#### **La mobilité des habitants**

#### **Le vieillissement de la population**

##### **1. La mobilité des habitants de la Communauté de Communes de Lucé :**

###### **Recensement des expressions**

L'analyse du questionnaire « vivre en milieu rural » diffusé à l'occasion de l'Assemblée Générale du centre social le 30 mai 2012, met en avant le « peu ou pas de moyens de transport en commun », la question des transports comme « manque à combler » et « sujet prioritaire à traiter ».

La part des habitants travaillant hors canton est importante. L'accès aux services et commerces nécessite de nombreux déplacements puisque ceux-ci sont majoritairement concentrés sur le chef-lieu de canton, Le Grand-Lucé, même si les communes de Saint Vincent du Lorouër, Courdemanche et Pruillé l'éguillé ont su, au cours des dernières années, développer et/ou maintenir des services et commerces de proximité et de première nécessité.

Les publics principalement confrontés aux problèmes de mobilité :

- Les inactifs, les demandeurs d'emploi mais également les aînés (surtout les femmes de plus de 70 ans),
- Les personnes en situation de précarité,
- Les adolescents et les enfants (que ce soit en période scolaire ou en période de vacances scolaires pendant que les parents travaillent),
- Les personnes handicapées,
- Les associations locales pour leurs nombreux déplacements vers les rassemblements ou les compétitions.

Toutes ces personnes sont amenées à devoir se déplacer ou ont besoin de se déplacer pour diverses raisons :

- Démarches administratives liées à l'emploi, à la santé, au logement
- Achats alimentaires,
- Promenade,
- Visites familiales,
- RDV médical, coiffeur, ...

⇒ De nombreux foyers ne possèdent pas de véhicule ou bien un seul véhicule alors que 2 ou plusieurs seraient nécessaires, de nombreuses personnes ne sont pas titulaires du permis de conduire.

⇒ Le coût du permis de conduire, le coût du carburant, le coût d'achat d'un véhicule, le coût de l'entretien d'un véhicule ne permettent pas aux foyers à petits revenus d'être équipés à la mesure de leurs besoins.

### **Mobilité et milieu rural**

De manière générale, en milieu rural, la dispersion de l'habitat, la concentration des services dans les bourgs-centre et par conséquent l'allongement des distances parcourues tendent à créer une forte dépendance des personnes à l'égard du véhicule personnel. Les ménages ne disposant pas de moyens de locomotion propre, par choix ou par nécessité (absence de permis de conduire, incapacité à conduire, contrainte financière, etc.), sont dépendants des transports publics ou des systèmes de solidarité.

Or, dans les zones peu denses, les transports publics réguliers ne proposent pas toujours un maillage assez fin ou une fréquence suffisante pour permettre à l'ensemble de la population demandeuse d'accéder aux services selon des modalités que l'on peut trouver en milieu urbain (arrêt de bus trop éloigné, horaire inadapté à certaines démarches).

L'absence de véhicule personnel, qui touche principalement les jeunes, les personnes âgées en perte d'autonomie et certaines personnes en parcours d'insertion professionnelle, contribue à créer localement des situations d'isolement, voire d'exclusion.

Outre la nécessité de proposer une offre de déplacement pour tous, la mobilité peut permettre de renforcer ou maintenir l'attractivité territoriale.

Qu'il s'agisse d'accueillir de nouvelles activités et de nouvelles populations ou de maintenir un cadre de vie de qualité, le niveau de services et leur accessibilité constituent des axes stratégiques pour le développement des territoires.

### **Les jeunes**

Si le transport scolaire est bien pris en compte, les besoins de déplacements pour accéder aux loisirs sont réels. L'accès aux activités extrascolaires relève du transport privé. Le transport est principalement assuré par les parents. En cas d'impossibilité ou d'absence de « système de solidarité », la pratique de telles activités peut être exclue. C'est pourquoi, la liaison vers les pôles de loisirs et d'activités culturelles et vers les équipements sportifs est fortement demandée de la part des jeunes. Par ailleurs, les besoins en mobilité des jeunes se répartissent sur plusieurs « plages horaires » : chaque jour pour le transport scolaire, le mercredi pour les activités extrascolaires, mais aussi pendant les vacances et en soirée.

Il convient de distinguer les enfants des adolescents qui n'utiliseront pas les transports publics de la même manière.

### **Les personnes âgées en perte d'autonomie**

Les besoins en déplacement des personnes âgées portent essentiellement sur l'accès aux pôles qui concentrent commerces, services de santé et loisirs. Les jours de marché correspondent à une forte demande de déplacement, les individus s'organisant pour effectuer d'autres démarches le même jour (pharmacie, démarches administratives, etc.).

Certains services tiennent compte de ces pratiques et tentent de faire concorder les jours de permanence avec les jours de marché. Selon leur âge, leur degré d'autonomie et de prise en charge assurée par la famille ou les amis, les personnes âgées ont plus ou moins besoin d'être accompagnées et aidées. Plusieurs témoignages ont révélé que les besoins des personnes âgées semblent être les mieux pris en compte car mieux identifiés. Ils font partie des préoccupations des élus locaux et bénéficient souvent de dispositifs organisés pour répondre à leur besoins.

**Les personnes en situation de handicap**

Les besoins de ces usagers varient selon la nature et le degré de leur handicap. Certains ne peuvent pas conduire de véhicule, d'autres ont besoin d'aménagements ou d'équipements spécifiques (informations sonores et visuelles, accès des fauteuils roulants aux véhicules de transport public, etc.). Leurs besoins sont multiples. Ils sont relatifs à l'accès aux zones d'emplois, aux services de santé, aux commerces, aux activités sportives, de loisirs et de culture.

**Les personnes en situation d'exclusion**

La précarité en milieu rural étant moins concentrée qu'en ville, les personnes en situation d'exclusion sont souvent isolées et moins bien identifiées. C'est pourquoi elles sont davantage touchées par les difficultés de déplacement en milieu rural. Le défaut d'une information centralisée et accessible, le manque de cohérence des différents systèmes, l'absence de coordination des horaires, l'éloignement de l'accès aux lignes régulières constituent des obstacles qui peuvent s'avérer insurmontables pour certains individus.

Au-delà d'une information adaptée, ce public peut avoir besoin d'un accompagnement spécifique.

Le coût des transports constitue en outre une entrave supplémentaire à la mobilité des personnes en situation de précarité.

**Les personnes en parcours d'insertion professionnelle**

Durant leur parcours d'insertion, les demandeurs d'emploi doivent pouvoir accéder aux structures d'accompagnement, se rendre aux formations qui leur sont proposées ainsi qu'aux entretiens d'embauche. L'enjeu de proposer les moyens de déplacement adéquats pour leur permettre de s'y rendre est réel.

Depuis une dizaine d'années, des systèmes de transports « alternatifs » viennent compléter l'offre des lignes de transport public régulières et se développent (covoiturage, systèmes de location de véhicules ou de vélomoteurs, etc.) afin de rechercher une meilleure adaptation aux besoins mais également une plus grande souplesse de gestion et d'utilisation.

**Les réponses existantes sur le plan local :**

- Le transport quotidien TIS (Ligne n°16 Le Mans – La Chartre sur le Loir/Ruillé) ainsi que les lignes express mises en place depuis septembre 2012.
- Le Conseil général de la Sarthe organise et finance le transport scolaire sur son territoire.
- Le Conseil général a mis en place le service Mobili'TIS dès la promulgation de la loi sur l'accessibilité aux transports des personnes à mobilité réduite. Ce service permet aux personnes handicapées en fauteuil roulant d'accéder aux transports publics (plus de 11100 adhérents). Quatre véhicules adaptés pouvant accueillir 5 fauteuils circulent sur l'ossature des lignes TIS mais le voyageur est pris et déposé à son domicile.
- La mise en place par le centre social d'un moyen de transport cantonal en minibus depuis les communes à destination du chef-lieu de canton : 30 personnes utilisatrices depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 (20 proviennent de St Vincent, 4 de Courdemanche, 3 de Pruillé, 1 de Montreuil, 2 de St Pierre), 93% ont 70 ans et plus, 56% résident au Foyer Logement de St Vincent
- Quelques initiatives de co-voiturage pour emmener les enfants vers les activités de loisirs du centre social et des associations du canton ou encore pour se rendre sur le lieu de travail.

Constituer un groupe de travail et de réflexion chargé de prendre en compte la problématique de la **mobilité** et faire des propositions d'actions pour bonifier l'offre de services existante.

## 2. L'accompagnement du vieillissement.

Selon la projection réalisée par l'INSEE, « *En 2050, une personne sur trois aurait 60 ans ou plus (...)*

En 2050, 22,3 millions de personnes seraient âgées de 60 ans ou plus contre 12,6 millions en 2005, soit une hausse de 80 % en 45 ans. C'est entre 2006 et 2035 que cet accroissement serait le plus fort (de 12,8 à 20,9 millions), avec l'arrivée à ces âges des générations nombreuses issues du *baby-boom*, nées entre 1946 et 1975. Entre 2035 et 2050, la hausse serait plus modérée. Les personnes qui atteindront 60 ans appartiennent à des générations moins nombreuses. Par ailleurs, les générations du *baby-boom* nées juste après-guerre approcheront 90 ans : elles parviendront donc à des âges de forte mortalité.

Le vieillissement de la population française s'accroîtrait entre 2005 et 2050 : alors que 20,8 % de la population résidant en France métropolitaine avait 60 ans ou plus en 2005, cette proportion serait de **30,6 % en 2035** et de 31,9 % en 2050.

Le vieillissement est inéluctable, au sens où il est inscrit dans la pyramide des âges actuelle, puisque les personnes qui atteindront 60 ans à l'horizon 2050 sont déjà toutes nées (en 1989 ou avant). L'allongement de la durée de vie dans les années futures ne fait qu'accroître son ampleur. En effet, même si l'espérance de vie se stabilisait à son niveau de 2005, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus augmenterait quand même de 50 % entre 2005 et 2050. »

Le vieillissement de la population française est donc déjà une réalité, avec l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération nombreuse du « *baby-boom* », née au lendemain de la dernière guerre. Mais ce phénomène démographique qui est pour l'essentiel encore devant nous, est appelé à s'accroître dans les décennies à venir. Cette évolution est inéluctable, car d'ores et déjà inscrite dans les données sociodémographiques actuelles sur l'allongement de l'espérance de vie et le taux de natalité. En France, les plus de soixante ans sont 12.8 millions aujourd'hui et seront 20.9 millions en 2035. ils représenteront ainsi une personne sur trois.

Sur le territoire de la CDC de Lucé, l'INSEE, dans ses derniers chiffres actualisés en juin 2012, dénombre :

- 1828 personnes retraitées, 83,3% d'entre elles ont 55 ans ou plus.
- 1760 personnes âgées de plus de 60 ans.

**Les personnes retraitées** représentent donc **31,2% des habitants de la CDC de Lucé** et les plus de 60 ans **30%**.

Les prévisions nationales pour 2035 sont déjà atteintes en 2012 sur le territoire de la CDC de Lucé.

### **Soutenir un vieillissement actif dès la retraite.**

Le travail consisterait à s'intéresser à la dimension sociale et médico-sociale de l'allongement de l'espérance de vie, en occultant les incidences financières du vieillissement (réforme des retraites, financement de la dépendance, ...) :

- une approche globale, qui prendrait en compte l'ensemble des aspects de la personne âgée (notamment son environnement familial et social) et valoriserait le potentiel des seniors, acteurs de leur projet de vie, de la vie sociale et citoyenne,
- la volonté de développer des approches collectives pour apporter des réponses pertinentes aux enjeux de solidarité entre les âges,
- l'identification d'enjeux prioritaires pour les retraités : l'accompagnement des transitions (passage à la retraite, maladie, veuvage, etc.), la lutte contre l'isolement, l'échange de savoir-faire entre générations et l'adaptation du territoire aux populations vieillissantes (habitat, accessibilité des lieux publics, etc.).

## Quatrième partie – le projet 2013-2016

**P** comme **Priorités, Partenaires, Parents, Potentialités, Partage, Participation,...**

**R** comme **Réaliste, Raisonnable, Réseau, Réunir, Rassembler, Recueillir, Responsabiliser,...**

**O** comme **Ouverture, Optimisme, Opportunités, Objectivité, Organisation,...**

**J** comme **Justice, Joie, Jeunes, Jeu,...**

**E** comme **Equité, Entraide, Emploi, Enfants, Echanges, Expérimentations, Epanouissement,...**

**T** comme **Territoire, Transmission, Transversalité,...**

### Les références

Les **quatre missions** caractéristiques des centres sociaux demeurent les suivantes :

- \* **un équipement de quartier à vocation sociale globale**, ouvert à l'ensemble de la population, habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale ;
- \* **un équipement à vocation familiale et plurigénérationnelle** : lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux ;
- \* **un lieu d'animation de la vie sociale**, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative ;
- \* **un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices**. Compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée, il contribue au développement du partenariat.

### L'articulation du projet

#### Trois grandes orientations

**-Agir ensemble** : contribuer et participer au développement social local, c'est-à-dire au développement et à l'animation du territoire de la Communauté de Communes de Lucé.

**-Bien vivre ensemble** : Contribuer et participer à la préservation et à la bonification de la qualité de vie à l'intérieur du territoire de Communauté de Communes de Lucé.

**-Construire ensemble** : Contribuer et participer à l'anticipation des besoins futurs, à l'identification des manques à combler et à la prise de risques mesurés.

Formulées de cette même façon dans le précédent Projet Social 2009-2012, ces 3 trois grandes orientations restent d'actualité et donc reprises pour ce nouveau Projet. En effet, elles sont conformes aux missions d'un centre social, elles sont cohérentes et pertinentes au regard des politiques et spécificités territoriales et renforcent les actions menées par nos partenaires. Les habitants et le territoire sont au centre de ces motivations.

Selon la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France, le **développement local** désigne l'évolution qualitative d'un territoire ; il vise le mieux-être des habitants et part d'une dynamique de projet.

Le **développement social** ajoute la dimension de solidarité. Ses valeurs participent de l'autonomie du projet, de l'éducation tout au long de la vie, de l'engagement citoyen. Ses méthodes sont participatives pour le diagnostic, le projet et l'évaluation, dans une approche transversale et globale. Ses acteurs militent pour une transformation ou un changement social. S'il porte sur le long terme, il devient **développement durable** : ne pas compromettre la capacité d'agir des générations futures.

*Les Centres Sociaux souhaitent associer le sens, les buts et les méthodes du **développement social local** (DSL) à leur conception des habitants acteurs/auteurs de leurs projets sur le territoire, le **développement participatif**.*

Parce qu'il partage ces valeurs d'Education Populaire et parce qu'il est convaincu que chacun peut avoir prise sur son devenir, en coopération avec les autres, à partir de son lieu de vie et de son expérience propre, le Centre Social de la Communauté de Communes de Lucé fera tout son possible pour faire des questions du **agir ensemble**, du **bien vivre ensemble** et du **construire ensemble**, des préoccupations partagées au profit du plus grand nombre.

### Trois objectifs généraux

#### ↳ deux centrés sur les habitants,

- Favoriser la participation et créer du lien social
- Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants

#### ↳ un plus spécifique au fonctionnement du Centre Social

- Améliorer l'information et la communication du Centre Social

### Favoriser la participation et créer du lien social

On vient au Centre Social pour la première fois parce qu'on a un besoin, parce qu'on recherche une information, un service (garde d'enfants, connexion informatique, ...), parce qu'on recherche une activité de loisirs (yoga, hip-hop, anglais, ...), et souvent dans son **intérêt personnel** ou celui de l'un de ses proches.

Très vite, on y revient, parce qu'on s'y est senti bien la première fois, parce qu'on a été bien accueilli, parce que quelqu'un a pris le temps de nous écouter, de nous renseigner.

Puis, tout naturellement, vient le moment où on nous sollicite, on nous interroge, alors on s'exprime, on participe, on s'investit et on collabore ainsi à des projets d'**intérêt collectif**.

Ainsi va le parcours de l'adhérent du Centre Social qui petit à petit devient un habitant qui agit pour l'**intérêt général**.

Cependant notre seule volonté, qui consiste à vouloir amener un maximum de personnes (en portant une attention particulière aux personnes fragilisées et aux classes sociales les moins favorisées) à accéder à des prises de responsabilités ou du moins à participer activement à la vie sociale, à l'animation, à la gestion de services et d'activités, aux conseils d'administration des associations, n'est pas suffisante, elle doit davantage se concrétiser dans les faits.

De plus, faire participer les habitants, c'est s'enrichir de leurs points de vue ; c'est améliorer la conception et la gestion des activités et services à la population, c'est accroître le degré de satisfaction. Mais c'est aussi pour le Centre Social l'occasion de renvoyer l'image d'une structure dynamique, ouverte et accueillante.

Même si le Conseil d'Administration du Centre Social est essentiellement composé d'habitants du territoire, les actions que nous développons doivent davantage favoriser l'implication des adhérents dans l'association (devenir bénévole, intégrer les groupes de travail et de réflexion, ...) au-delà de leur seule participation aux activités proposées.

### Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants

Le Centre Social de la Communauté de Communes de Lucé est et souhaite demeurer une structure de proximité qui permet à la population, avec l'appui de professionnels et dans une logique de coopération, de trouver des réponses à de multiples questions de la vie

quotidienne (modes de garde de la petite enfance, loisirs éducatifs enfance/jeunesse, ateliers conviviaux adultes/aînés, démarches administratives, recherche d'emploi, soutien associatif...). Très souvent, les adhérents et les usagers du centre social ont des **besoins bien différenciés**.

Les besoins des habitants et des usagers sont **sectoriels** dans le domaine de la petite enfance, de la parentalité, de la santé, du logement, de l'emploi, etc.

Aussi, l'enjeu pour le centre social est de réussir à passer d'une **réponse individuelle** à des **démarches plus collectives**. Ces deux approches complémentaires s'avèrent parfois difficiles à mener de front, les démarches collectives ne permettant pas toujours une réponse personnalisée aux besoins des habitants et des usagers, et réciproquement.

Pour apporter des réponses au plus près des besoins des habitants, le centre social se doit de s'entourer de nombreux **partenaires**. Pour ce faire, le centre social constitue des commissions auxquelles il convie et associe l'ensemble des acteurs concernés, il doit également répondre dès que possible et dans la mesure de ces moyens aux sollicitations de ces mêmes partenaires dès lors qu'ils lui demandent de participer et contribuer à leurs travaux et réflexions.

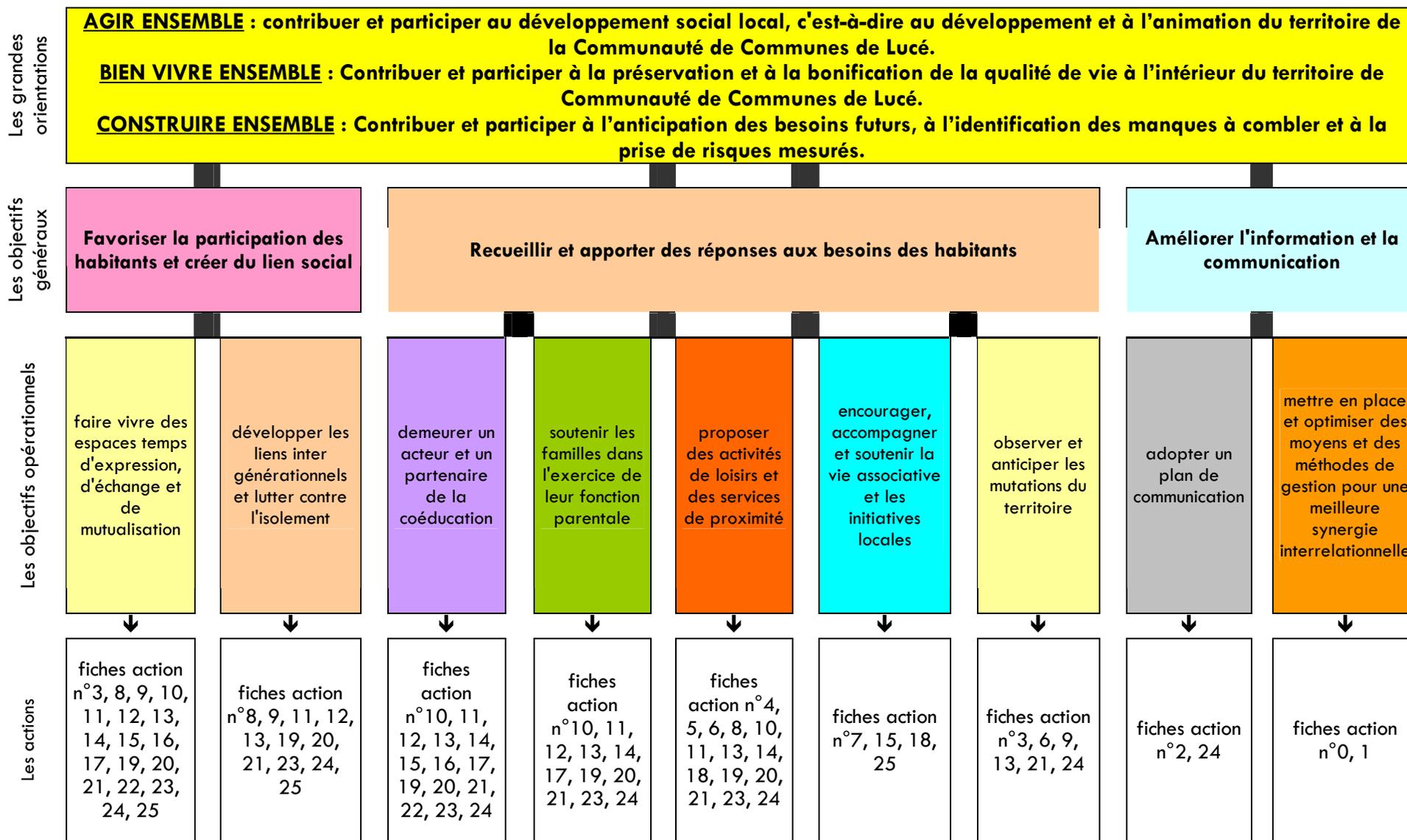
### **Améliorer l'information et la communication du Centre Social**

Plusieurs pistes ont été explorées lors du précédent projet social (l'affichage dans le hall d'entrée, l'aménagement de l'espace accueil et attente, la signalétique extérieure, ...). Néanmoins, il semble que la démarche engagée ne soit pas suffisante. Les professionnels, les adhérents et les habitants mettent en avant un défaut de communication, ils disent « ne pas savoir », « ne pas être informés », ...

Dès 2013, un **plan de communication** devra être adopté par le Conseil d'Administration du Centre Social pour les années à venir. Ce plan cherchera à optimiser la communication et le passage d'information tant à l'interne que vers l'extérieur : créer un **site internet**, éditer des **brochures trimestrielles**, favoriser les échanges administrateurs / professionnels, faciliter la communication entre les services et/ou ateliers développés sur des sites distants et le reste du centre social...

Afin d'**optimiser le passage d'information en interne**, l'équipe de coordination composée du directeur, des responsables de secteurs, et des personnels administratifs se réunira tous les mois pour la gestion globale du Centre Social : partage des agendas respectifs, informations à échanger, dossiers communs à travailler, animation globale du centre. En complément, chaque secteur aura à définir la fréquence des réunions de travail pour son bon fonctionnement interne : planning, partage des tâches, ... Enfin chaque semestre, l'équipe professionnelle au complet se retrouvera pour une réunion d'information et d'échanges : présentation de l'agenda des grands moments des mois à venir, retour sur un secteur en particulier ou un projet transversal... Les administrateurs seront invités à participer à ces rencontres.

### Arbre des objectifs Projet Social 2013-2016



## L'Animation Globale et Coordination

### Le cadre d'intervention

Le pilotage du Centre Social se fait en combinant **deux approches** distinctes et complémentaires :

- **la première** est celle qui consiste à conduire l'association dans une logique de gestion à travers un projet, des valeurs, des moyens (des hommes et des femmes, du temps, des espaces, un budget).
- **la seconde** relève d'une ambition qui prétend que la vie de notre association doit favoriser la participation de tous les acteurs du territoire (habitants, élus, représentants d'associations et professionnels), et impulser une dynamique autour de préoccupations communes.

C'est la garantie que nos projets, nos actions seront menés dans une réelle démarche d'animation globale et moins dans une production d'activités les unes à côté des autres.

### Les objectifs

#### Première approche

- Favoriser les projets transversaux qui cherchent à impliquer les différents publics, l'ensemble des équipes (salariés, bénévoles) et qui contribuent à créer des temps forts sur le territoire ;
- Faciliter la rencontre régulière entre les instances, entre les acteurs du Centre Social pour une meilleure communication interne, une meilleure cohérence du projet global ;
- Mobiliser les ateliers conviviaux dans notre projet global.

#### Seconde approche

- Elaborer des projets en cohérence avec notre territoire ;
- Construire avec les habitants et les partenaires ;
- Développer des outils de communication vers l'extérieur, pour valoriser, faire connaître et reconnaître notre projet associatif ;
- Favoriser les partenariats, les rencontres avec les acteurs locaux ;
- Renforcer la mixité sociale en permettant le brassage enfants, jeunes, adultes, familles, personnes âgées de tous milieux confondus.

- Prioriser les actions développées par le centre social en cohérence avec ses moyens humains, matériels, temporels et financiers.
- Continuer à porter une attention toute particulière à l'accueil de la population.
- Solliciter et aller à la rencontre de la population pour sonder et être à l'écoute de ses besoins, ses manques, ses questions, ses attentes, ses inquiétudes.
- Animer les commissions actuelles (petite enfance, enfance, jeunesse, familles, précarité) tout en créant de nouveaux groupes d'échanges et de travail en fonction des nouvelles problématiques identifiées (mobilité, vieillissement de la population).

**FICHE ACTION N° 0****Intitulé de l'action : Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)**

Contenu de l'action	<p>Dans le but de prioriser ses actions en cohérence avec ses moyens humains, matériels, temporels et financiers, le centre social sollicitera l'expertise d'un <b>DLA</b>.</p> <p>Le DLA propose d'accompagner les responsables dirigeants, les bénévoles et/ou salariés, dans les domaines suivants :</p> <p>- <u>Développement de projets, stratégie, organisation</u> :</p> <p>Définir un projet, une stratégie  Elaborer un plan d'actions  Organiser la vie statutaire  Définir l'utilité sociale  Définir ou élargir son offre de prestations  Connaître son marché  Réaliser un plan marketing</p> <p>- <u>Gestion budgétaire</u> :</p> <p>Structurer la comptabilité  Analyser la situation fiscale  Analyser les indicateurs financiers  Evaluer, suivre : indicateurs de gestion, gestion analytique...  Anticiper : budget prévisionnel, gestion de trésorerie...</p> <p>- <u>Gestion des ressources humaines</u> :</p> <p>Maîtriser la fonction employeur :  Connaître le cadre réglementaire  Gérer les compétences, profil de poste, plan de formation  Aider au recrutement  Gérer les conflits  Mettre en place une organisation fonctionnelle  Réaliser un plan marketing</p> <p>- <u>Communication, partenariat</u> :</p> <p>Créer des supports de communication  Négocier un partenariat  Argumenter sa demande de financement  Connaître son environnement  Rechercher de nouveaux partenaires.</p> <p>Le DLA repose sur une <b>démarche libre et volontaire de l'association</b>.</p> <p>Après un entretien qui détermine les besoins de conseil ou d'accompagnement, un prestataire spécialisé intervient selon un rythme et un calendrier décidés avec les dirigeants et salariés de l'association.</p> <p><b>Il s'adresse :</b></p> <p>Aux structures d'utilité sociale créatrices d'emploi :</p> <p>- <b>Associations</b>, notamment bénéficiaires de contrats aidés  - Structures d'insertion par l'activité économique (association intermédiaire, entreprises d'insertion, entreprise de travail temporaire d'insertion, chantiers collectifs).</p>
---------------------	--

Objectif général	Améliorer l'information et la communication du Centre Social
Cible	<p><u>Public visé</u> : les salariés du centre social.</p> <p><u>Aspect à améliorer</u> : mettre en place une organisation plus fonctionnelle.</p>
Partenaires engagés dans l'action	<p>En Sarthe, le DLA a été confié au C.E.A.S. (Centre d'Etude et d'Action Sociale)  Résidence des Ursulines  5 place des Comtes du Maine  72000 LE MANS  <b>interlocuteur : Fabienne DEJAN</b>  Tél. : 02 43 76 51 83  Email : <a href="mailto:dla.ceas72@club-internet.fr">dla.ceas72@club-internet.fr</a></p>
Fonctionnement	<u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : 2013
Moyens	<p><u>Humains</u> : l'équipe des salariés et les administrateurs seront associés à la démarche.</p> <p><u>Financiers</u> : cette prestation est gratuite, entièrement financée dans le cadre du DLA par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), la Caisse des Dépôts et Consignations, le Fonds Social Européen.</p>
Evaluation	<p><u>Effets attendus</u> : réorganisation des méthodes de fonctionnement afin de gagner en efficacité et énergie.</p> <p><u>Critères retenus</u> : collaboration des salariés et administrateurs.</p>

**FICHE ACTION N° 1**Intitulé de l'action : **Réaménager et réorganiser l'ACCUEIL**

Contenu de l'action	Une fois entré, le visiteur doit largement pénétrer dans l'espace « accueil » pour s'entretenir avec l'une de nos 2 hôtesse. Les murs du bureau « accueil » qui portent le guichet limitent leur visibilité et n'invitent pas à la convivialité. De plus, les 2 hôtesse d'accueil partagent un même bureau avec une troisième collègue, Anne-Marie Rouget, comptable. La surface de ce bureau conjuguée à l'organisation de l'espace et au mobilier utilisé limitent le confort de travail.
Objectif général	Améliorer l'information et la communication du Centre Social
Cible	<u>Public visé</u> : les adhérents du centre social, les habitants de la CDC de Lucé.  <u>Aspect à améliorer</u> : reconfiguration du bureau « accueil » (remplacer la partie murée par une partie vitrée, remplacement du mobilier vétuste et non fonctionnel).
Partenaires engagés dans l'action	La Commune du Grand-Lucé, propriétaire des locaux. La CDC de Lucé dans l'éventualité de la construction d'un nouveau bâtiment « centre social ».
Fonctionnement	<u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : 2013
Moyens	<u>Financiers</u> : La Commune du Grand-Lucé ou la CDC de Lucé pour la partie travaux. Le Centre Social sur fonds propres pour l'acquisition d'un nouveau mobilier. La CAF et la MSA pourront être sollicitées pour une subvention d'investissement.
Evaluation	<u>Effets attendus</u> : un plus grand confort de travail pour les salariés, un premier contact avec l'habitant amélioré.  <u>Critères retenus</u> : satisfaction des salariés et usagers.



Espace attente



bureau accueil

**FICHE ACTION N° 2****Intitulé de l'action : Créer des outils de communication et d'information**

Contenu de l'action	<p><b>Identification du centre social :</b>          Choix d'un nouveau nom : plus clair, plus parlant.          Mettre en avant la notion d'activités et de services « pour tous »          Améliorer la signalétique : implantation de panneaux supplémentaires (au niveau du centre bourg et de la rocade du Grand-Lucé)</p> <p><b>Communication &amp; Echanges avec les partenaires :</b>          Renforcer la communication en direction des écoles, des secrétaires de mairies et des travailleurs sociaux.          Répondre aux sollicitations des communes pour publier des infos dans leurs bulletins.</p> <p><b>Des nouveaux outils de communication :</b>          Poursuivre et développer la communication par mails sur les actions de l'association.          Mettre en place un questionnaire annuel à destination des adhérents pour évaluer leur degré de satisfaction en matière d'information sur les activités et services proposés.</p> <p><b>La communication interne</b></p> <p><b>L'Actu</b> : un bulletin trimestriel sera rédigé pour donner à l'ensemble des acteurs du Centre Social les informations essentielles de la structure : la vie des projets, les décisions du Conseil d'Administration, l'agenda général, la revue de presse...          Ce bulletin sera envoyé par mail sous la forme d'une newsletter, imprimé pour les quelques personnes sans boîte de messagerie et mis en ligne sur notre site Internet.</p> <p><b>Le site internet</b> : en termes de communication interne, le site possèdera une partie cachée, réservée aux acteurs du Centre Social qui ont un identifiant et un mot de passe. Dans cette partie cachée, les salariés, les administrateurs et les animateurs d'ateliers pourront consulter des documents internes (L'Actu, le règlement intérieur...), télécharger des outils (logos du Centre Social en divers formats, ...), participer à des débats thématiques...          Il est possible d'imaginer que certaines réunions du Conseil d'Administration pourront se préparer via cet outil : les documents importants seront à télécharger (compte-rendu de la réunion précédente, ordre du jour et notes de travail, et tout autre document utile).</p> <p><b>La communication vers l'extérieur</b></p> <p><b>La plaquette annuelle</b>          Chaque année, à la rentrée de septembre, le Centre Social éditera une plaquette présentant l'ensemble des activités du Centre Social.          Elle sera diffusée sur l'ensemble du territoire de la</p>
---------------------	--

	<p>Communauté de Lucé, dans les 2500 boîtes aux lettres des habitants.</p> <p>Cette documentation très attendue dans les foyers présentera cependant le défaut d'être vite dépassée par l'actualité.</p> <p>Aussi, il a été imaginé de diffuser en complément plusieurs brochures au cours de la saison, sur un rythme ainsi défini :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la plaquette de septembre, présentera l'ensemble des actions du Centre Social et l'actualité de septembre à décembre.</li> <li>- une plaquette en janvier, pour une mise à jour des actions et l'actualité de janvier à juin.</li> <li>- une troisième édition sortant en avril et présentant les activités de l'été (départ en vacances enfants, jeunes, familles organisées par le Centre Social, les aides aux départs...)</li> </ul> <p><b>Le site Internet</b></p> <p>Le site internet sera une vitrine du Centre Social :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les actualités du Centre Social</li> <li>- Les actions phares et ponctuelles</li> <li>- Présentation de la carte d'identité du Centre Social, des statuts, compte-rendu de la dernière AG, l'équipe des administrateurs, des salariés, la revue de presse ...</li> <li>- Suivi des projets en cours avec pour chacun une page descriptive</li> <li>- Les contacts</li> <li>- Les liens vers nos partenaires...</li> </ul>
Objectif général	Améliorer l'information et la communication du Centre Social
Cible	<u>Public visé</u> : l'ensemble des habitants de la CDC de Lucé, les salariés, les administrateurs, les partenaires, les adhérents...
Partenaires engagés dans l'action	La CDC de Lucé
Fonctionnement	<u>Durée</u> : 2013-2016 <u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : janvier 2013
Moyens	<u>Humains</u> : l'ensemble des salariés seront mis à contribution pour alimenter les pages des différents supports envisagés. Monsieur Pavy, animateur de l'atelier convivial « informatique » sera sollicité pour apporter son aide technique. <u>Financiers</u> : CDC de Lucé, CAF de la Sarthe, Conseil Général de la Sarthe.
Evaluation	<u>Effets attendus</u> : une meilleure information des différents acteurs tant à l'interne qu'à l'externe. <u>Critères retenus</u> : la pertinence et l'efficacité des outils choisis.

**FICHE ACTION N° 3**Intitulé de l'action : **La veille sociale**

Contenu de l'action	<p>Participer à l'évolution des politiques sociales locales en faisant remonter des constats de terrain. Se servir de ces constats pour faire évoluer les pratiques. Mettre en oeuvre des méthodes participatives pour recueillir les constats, les indignations, les colères et les revendications des habitants et des acteurs du territoire de la CDC de Lucé pour pointer les problématiques auxquelles ils sont confrontés au quotidien en matière de logement, santé, éducation, ...</p> <p>En complément de ses commissions petite enfance, enfance, jeunesse, familles et précarité, le Centre Social cherchera à constituer de nouveaux <b>groupes d'échange, de paroles et de réflexion</b> dans le but d'identifier les atouts, faiblesses ou manques du territoire, les besoins et attentes de la population, mais également d'envisager les projets et actions qui pourraient contribuer à l'amélioration du cadre de vie et du quotidien des habitants de la Communauté de Communes de Lucé.</p>
Objectif général	<p>Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants Favoriser la participation des habitants et créer du lien social</p>
Cible	<u>Public visé</u> : salariés, administrateurs, élus, bénévoles, représentants associatifs, parents, travailleurs sociaux, institutionnels ...
Partenaires engagés dans l'action	CDC de Lucé, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe, Conseil Général de la Sarthe
Fonctionnement	<p>Durée : 2013-2016</p> <p>Date prévisionnelle de mise en œuvre : 2013</p>
Moyens	<u>Humains</u> : la direction du centre social et l'équipe de coordination chargée par secteur (petite enfance, enfance, jeunesse, familles) de réunir les différents groupes de travail et de réflexion
Evaluation	<p><u>Effets attendus</u> : prise en compte des besoins de la population, anticipation des mutations du territoire.</p> <p><u>Critères retenus</u> : la mobilisation des partenaires, la contribution des habitants et associations locales.</p>

## **Les services**

### **Le cadre d'intervention**

Depuis sa création, le Centre Social veut répondre aux besoins de la population et notamment des plus défavorisés. En proposant différents services de proximité, il contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants ainsi qu'au développement du territoire de la CDC de Lucé.

### **Les objectifs**

- Maintenir le nombre, la fréquence et la durée des permanences existantes tout en développant de nouveaux partenariats dans le cadre du « Relais Services Publics » (ERDF, Espace Régional,...).
- Réunir les conditions nécessaires au renouvellement du contrat de travail de Christelle Peltier, hôtesse d'accueil.
- Faire évoluer le fonctionnement du service « aide alimentaire » en réponse aux exigences de la nouvelle convention mais également pour le confort des bénévoles et l'accueil des bénéficiaires.
- Maintenir le fonctionnement du service « transport cantonal » pour les personnes rencontrant des difficultés de mobilité tout en explorant de nouvelles évolutions (partenariat MSA).

**FICHE ACTION N° 4**Intitulé de l'action : **Le Relais Services Publics (RSP)** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	Pérenniser l'existence et le fonctionnement du RSP au sein du Centre Social tout en mobilisant de nouveaux partenaires. Le RSP a principalement pour mission d'informer le public, de lui expliquer les principes des réglementations les plus couramment appliquées et les demandes qu'elles impliquent, de lui faciliter l'usage des procédures téléphoniques et électroniques, de préparer et d'organiser les rendez-vous (physiques ou téléphoniques ou par visio conférence) avec les techniciens ou les spécialistes de chaque institution ou organisme partenaire. Le Relais aide à la constitution des dossiers et à leur transmission conjointe aux divers organismes publics et accompagne, si nécessaire, le public dans l'usage d'internet ou de la vidéo communication.
Objectif général	Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants
Cible	<u>Public visé</u> : les habitants de la CDC de Lucé  <u>Aspect à améliorer</u> : s'assurer auprès de la Préfecture de la Sarthe du financement des 10 000€ annuels.
Partenaires engagés dans l'action	CDC de Lucé, Préfecture de la Sarthe, Caisse d'Allocations Familiales, Mission Locale de l'Agglomération mancelle, Maison de l'Emploi Sarthe sud, Mutualité Sociale Agricole, Pôle Emploi de Château du Loir, Solidarité départementale Conseil Général, CARSAT Pays de la Loire et la CPAM.
Fonctionnement	<u>Fréquence</u> : Le RSP est ouvert tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h, le vendredi de 9h30 à 12h30. <u>Durée</u> : 2013-2016 <u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : janvier 2013
Moyens	<u>Humains</u> : Christelle Peltier et Isabelle Colas assurent l'accueil continu de la population.  <u>Financiers</u> : CDC de Lucé et Préfecture de la Sarthe.
Evaluation	<u>Effets attendus</u> : accueil de nouveaux partenaires, maintien de Christelle Peltier, hôtesse d'accueil, sur son poste, respect des engagements conventionnels par la Préfecture de la Sarthe.  <u>Critères retenus</u> : augmentation du nb d'utilisateurs du RSP, du nb de suivis et accompagnements engagés.

**FICHE ACTION N° 5**Intitulé de l'action : **L'Aide alimentaire** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	<p>Remobiliser le groupe de travail « précarité » dans le but d'améliorer et développer le fonctionnement du service d'aide alimentaire.</p> <p>Aujourd'hui, pour bénéficier des services de l'Aide Alimentaire, la famille doit remplir un dossier de demande. Ce dossier est à retirer auprès du Service Social, du Centre Social ou bien des mairies. Ce dossier, une fois rempli, est à déposer au Centre Social. Il est renouvelable tous les 3 mois pour faire apparaître l'évolution de la situation du foyer demandeur.</p> <p>L'étude de la situation est effectuée par une commission cantonale composée de délégués de CCAS des 8 communes de la CDC de Lucé, de représentants du Service Social Départemental (l'Assistante Sociale et/ou la Conseillère en Economie Sociale et Familiale du secteur) ainsi que le directeur du Centre Social ou un de ses représentants. Cette commission est chargée de statuer sur les dossiers qui lui sont présentés et décide donc de l'octroi de l'aide alimentaire lors d'une 1ère demande, du renouvellement trimestriel le cas échéant, de la suspension du droit en fonction de la situation présentée.</p> <p>Les colis alimentaires sont composés d'aliments collectés par la Banque Alimentaire départementale.</p> <p>L'approvisionnement est assuré par des bénévoles à raison d'une fois par mois le lundi après-midi.</p> <p>La distribution des colis est faite une fois par mois le mardi de 15h30 à 16h30 (accès au Centre Social par le parking face Alpha Ambulances).</p> <p>Les dates de la distribution sont portées à la connaissance du bénéficiaire par courrier qui doit impérativement se munir d'un sac isotherme s'il souhaite bénéficier de produits frais.</p> <p>En cas d'impossibilité pour venir chercher le colis, le bénéficiaire doit prévenir le Centre Social qui fixera un nouveau rendez-vous. Sans information préalable, le Centre Social se réserve le droit de suspendre l'accès à l'aide alimentaire en attendant la décision de la commission suivante.</p> <p>Le contenu du colis est limité aux seules denrées reçues lors de l'approvisionnement.</p> <p>Les aliments sont répartis selon la composition de la famille (nb de membres, âge des enfants, régime alimentaire particulier, etc.).</p>
Objectif général	Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants

Cible	<p><u>Public visé</u> : les foyers en situation de difficultés financières suivis par le service social.</p> <p><u>Aspect à améliorer</u> : revoir l'accueil des bénéficiaires, le confort de travail pour les bénévoles, les locaux affectés au service, ...</p> <p>Est-il possible d'envisager un développement vers un service de type « épicerie sociale » ?</p>
Partenaires engagés dans l'action	La CDC de Lucé, les services de la Solidarité Départementale, les CCAS des communes, la Banque Alimentaire départementale.
Fonctionnement	<p><u>Fréquence</u> : réunion trimestrielle de la commission</p> <p><u>Durée</u> : 2013-2016</p> <p><u>Nb de bénéficiaires</u> : une cinquantaine de personnes par trimestre</p> <p><u>Date prévisionnelle</u> de mise en œuvre : 2013-2016.</p>
Moyens	<p><u>Humains</u> : le directeur du centre social et la référente familles, les bénévoles des CCAS, l'assistante sociale.</p> <p><u>Matériels</u> : de nouveaux locaux offrant une plus grande surface, équipés de rayonnages.</p> <p><u>Financiers</u> : CDC de Lucé</p>
Evaluation	<p><u>Effets attendus</u> : une prise en compte des difficultés des foyers dans leur globalité pour engager un suivi et un accompagnement approfondi, une meilleure qualité de service.</p> <p><u>Critères retenus</u> : l'investissement des différents acteurs et partenaires, la satisfaction des bénéficiaires, la pertinence des choix opérés en matière de développement.</p>

**FICHE ACTION N° 6**Intitulé de l'action : **La mobilité** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	<p>Constituer un groupe de travail et de réflexion chargé de prendre en compte la problématique de la mobilité et faire des propositions d'actions pour bonifier l'offre de services existante.</p> <p>Exemples d'actions possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le mardi après-midi et/ou soir pour les séances « cinéma », toutes les 3 semaines, dans la salle polyvalente du Grand-Lucé.</li> <li>➤ Selon la programmation culturelle du canton (ex : Théâtre aux Planches à Courdemanche)</li> <li>➤ Lors de la distribution des colis alimentaires, l'avant dernier ou dernier mardi après-midi de chaque mois.</li> <li>➤ La location d'un cyclomoteur (mobylette ou scooter)</li> <li>➤ Mise en place d'un service de type « taxi social » permettant, de façon prioritaire à certaines catégories de personnes (publics fragilisés, demandeurs d'emploi, familles à revenus modestes, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, personnes isolées, familles nombreuses, ...), de se déplacer :       <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ pour effectuer des démarches professionnelles,</li> <li>➤ accomplir des démarches administratives,</li> <li>➤ bénéficier de soins (médecin, dentiste, kiné, ...), aller à la pharmacie, rendre visite à des personnes accueillies au centre médical ou dans les maisons de retraite du canton, ...</li> <li>➤ faire ses courses chez les commerçants de la CDC de Lucé,</li> <li>➤ et toute autre démarche à caractère social.</li> </ul> </li> </ul> <p>En parallèle de ce service rendu, pour accompagner les personnes en mesure d'accéder à davantage d'autonomie, il pourrait être envisagé différents dispositifs d'aide tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ la création d'une auto-école sociale dans le but de favoriser la mobilité des personnes en difficultés sociales et professionnelles et ainsi lever un des principaux freins à l'emploi des habitants de la CDC de Lucé :       <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ préparation au Code de la Route et à la conduite par des procédures, méthodes et coûts adaptés aux difficultés des publics accueillis.</li> </ul> </li> <li>➤ Bourse ou prêt pour l'achat d'un véhicule (cyclomoteurs, voiturette, voiture, etc.)</li> <li>➤ Bourse ou prêt pour travaux d'entretien et/ou de réparation chez un garagiste.</li> </ul>
---------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bourse ou prêt pour l'inscription et le passage du permis de conduire.</li> <li>➤ Bourse ou prêt pour effectuer un « plein d'essence ».</li> <li>➤ Remise de « tickets transport » (bus, tramway, train) pour effectuer des démarches et accéder aux services hors du territoire de la CDC de Lucé.</li> </ul>
Objectif général	Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants
Cible	<u>Public visé</u> : la population en général avec une attention particulière portée sur les enfants, les jeunes, les personnes âgées en perte d'autonomie, les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi.
Partenaires engagés dans l'action	CDC de Lucé, Conseil Général de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe, CLIC Sud-Est
Fonctionnement	<u>Fréquence</u> : réunions trimestrielles <u>Durée</u> : 2013-2016 <u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : décembre 2012
Moyens	<u>Humains</u> : le directeur et un administrateur du centre social
Evaluation	<u>Effets attendus</u> : une meilleure mobilité des publics ciblés <u>Critères retenus</u> : la mise en place d'expérimentations et/ou le développement des services existants



L'équipe des chauffeurs bénévoles qui se relaient chaque mercredi pour conduire les adhérents du centre social de leur domicile au Grand-Lucé.

*De gauche à droite : Michel Bordeaux, Sylvain Beaufils, Norbert Lebert, Lucien Blot, Michel Monnier et Jeannot St Perron. Etaient absents pour cette photo : André Blot et Robert Binet.*

**FICHE ACTION N° 7**Intitulé de l'action : **Le soutien à la vie associative** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remobiliser les associations du canton pour organiser, dynamiser et participer au Forum des Associations chaque année en septembre.</li> <li>• En réponse aux besoins des associations locales, organiser un parcours de formation des bénévoles et dirigeants associatifs.</li> <li>• Assurer les missions relatives au label « Point d'Appui Vie Associative » attribué par la DDCS de la Sarthe qui consiste à accueillir, informer, accompagner et soutenir les associations ou futures associations dans leurs projets d'animation de la vie locale.</li> <li>• Inciter les associations à mettre en commun plus régulièrement leurs moyens matériels afin de réduire les coûts à la charge de chacune.</li> </ul>
Objectif général	Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants
Cible	les dirigeants et bénévoles associatifs de la centaine d'associations domiciliées sur le territoire de la CDC de Lucé
Partenaires engagés dans l'action	La CDC de Lucé La DDCS de la Sarthe
Fonctionnement	<p><u>Fréquence</u> : rencontres programmées à raison d'une fois par trimestre (réunions, formations, manifestations)</p> <p><u>Durée</u> : 2013-2016</p> <p><u>Nb de bénéficiaires</u> : 40 d'associations / 100 dirigeants et/ou bénévoles.</p> <p><u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : dès janvier 2013</p>
Moyens	<u>Humains</u> : le directeur du centre social
Evaluation	<p><u>Effets attendus</u> : maintien de la dynamique engagée avec et pour les associations, susciter de nouveaux projets.</p> <p><u>Critères retenus</u> : le nb de dirigeants et bénévoles associatifs aux formations organisées, le nb d'associations participantes au Forum, leur degré de satisfaction, la mobilisation de nouveaux bénévoles, les nouvelles prises de responsabilité.</p>



## Le Secteur Adultes & Séniors

### Le cadre d'intervention

Le Centre Social de la Communauté de Communes de Lucé a souhaité accompagner les adultes et les séniors dans leurs loisirs. Les activités proposées ont pour but de rompre l'isolement, de favoriser le bien être, la confiance en soi et l'acquisition de nouvelles compétences. Elles sont basées sur l'échange de savoir, le partage d'expériences, la coopération dans une ambiance qui se veut conviviale.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2012, 14 ateliers sont encadrés par une équipe d'animateurs bénévoles et salariés :

1. ANGLAIS par Carol Mulvany et Isabelle Beunardeau (bénévoles)
2. BADMINTON (en autonomie)
3. BRODERIE par Nicole Baratoux (bénévole)
4. CHANT par Pierre Gauthier (salarié)
5. COUTURE par Michèle Papin (salariée)
6. DESSIN/PEINTURE par Gisèle SORNAS (salariée)
7. GASTRONOMIE (en autonomie ou prestations extérieures)
8. GUITARE par Jérôme Tigoulet (salarié)
9. INFORMATIQUE par Jean Claude Pavy (bénévole)
10. LANGUE DES SIGNES par Patrice Guérout (bénévole)
11. PATCHWORK (en autonomie)
12. SCRAPBOOKING par Valérie Poupon (salariée)
13. TRICOT/CROCHET par Paulette Surget et Nicole Leroy (bénévoles)
14. YOGA par Jeanine Delacour (salariée)

### Les objectifs

- Permettre l'accès à des loisirs de proximité pour tous.
- Diversifier l'offre d'activités proposées sur le territoire.
- Favoriser le lien entre les habitants autour de la pratique d'activités de loisirs conviviales.
- Mobiliser les animateurs d'ateliers et leurs pratiquants pour qu'ils participent au Forum des Associations et/ou au Comice agricole afin de présenter leurs activités, leur savoir faire.
- Créer des passerelles inter-ateliers et avec les autres secteurs du centre social dans le but de favoriser les rencontres, les relations intergénérationnelles, les pratiques et l'échange de savoirs.
- Pérenniser le partenariat développé avec l'association cantonale des Aînés Ruraux en soutenant la mise en place régulière d'actions spécifiques (intergénérationnelles, santé, prévention, ...).



**FICHE ACTION N° 8****Intitulé de l'action : Les Ateliers conviviaux** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	<p>Maintenir la proposition des 14 ateliers existants dans la mesure où ils répondent à la demande exprimée par la population et qu'ils s'équilibrent financièrement.</p> <p>Proposer la découverte et la pratique de nouveaux ateliers en fonction des possibilités et souhaits exprimés (danse de salon, oenologie, ...).</p>
Objectif général	Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants
Cible	Public visé : prioritairement les adultes et seniors. Certains ateliers sont néanmoins accessibles aux enfants et adolescents (chant, scrapbooking, guitare, dessin/peinture)
Partenaires engagés dans l'action	<p>La commune du Grand-Lucé (mise à disposition gymnase, salle de motricité école maternelle)</p> <p>La commune de Pruillé l'Eguillé (mise à disposition salle arts plastiques)</p>
Fonctionnement	<p><u>Fréquence</u> : tous les jours hors vacances scolaires</p> <p><u>Durée</u> : 2013-2016</p> <p><u>Nb de bénéficiaires</u> : 170 pratiquants répartis dans les différents ateliers.</p> <p><u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : janvier 2013</p>
Moyens	<p><u>Humains</u> : Isabelle Colas, secrétaire hôtesse d'accueil assure le suivi administratif des activités et le lien avec les adhérents (accueil, information, inscriptions, paiements).</p> <p><u>Matériels</u> : salle de réunion du centre social, salle arts plastiques Pruillé, gymnase, salle de danse, salle de motricité, salle polyvalente Le Grand-Lucé</p>
Evaluation	<p><u>Effets attendus</u> : meilleure connaissance de l'ensemble des activités du centre social par les adhérents, implication plus active des intervenants salariés dans la vie du centre social.</p> <p><u>Critères retenus</u> : satisfaction des adhérents, augmentation du nombre d'adhérents fréquentant les activités (et notamment les personnes retraitées).</p>

**FICHE ACTION N° 9****Intitulé de l'action : L'Accompagnement du Vieillissement** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	Créer un groupe de travail et de réflexion « bien vieillir » autour de la question du vieillissement sur le territoire de la CDC de Lucé. → Organiser des sessions de préparation à la retraite dans le but d'accompagner les personnes à se construire un nouveau projet de vie. → Promouvoir l'autonomie et la santé. → Rompre l'isolement. → Répérer les signes de fragilité. → Encourager la vie sociale et citoyenne.
Objectif général	Favoriser la participation des habitants et créer du lien social Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants
Cible	<u>Public visé</u> : les futurs retraités et les séniors de la CDC de Lucé.
Partenaires engagés dans l'action	CDC de Lucé, CLIC Sud-Est, Aînés Ruraux, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.
Fonctionnement	<u>Durée</u> : 2013-2016 <u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : Participer aux échanges régionaux « la vieillesse comme ressource sur nos territoires » organisés par la Fédération des Centres Sociaux en décembre 2012, ainsi qu'aux travaux départementaux proposés par l'Association Départementale des Centres Sociaux.
Moyens	<u>Humains</u> : Yohan Ragainne, directeur, aura en charge l'animation du groupe « bien vieillir »
Evaluation	<u>Effets attendus</u> : une meilleure prise en compte des besoins des séniors (santé, relations, ...) <u>Critères retenus</u> : le nb de sessions de préparation à la retraite, d'actions de prévention santé, de participants à ces actions.

## **L'Animation Collective Famille**

### **L'axe « Familles » dans le projet centre social : la transversalité**

Partie intégrante du projet du Centre Social, le Projet « Familles » a pour objectif de renforcer les liens sociaux, familiaux, parentaux, faciliter l'autonomie et de développer les solidarités en favorisant l'expression d'initiatives locales et collectives.

Depuis 2006, le Centre Social s'est préoccupé de manière plus approfondie des besoins des familles en menant notamment des actions telles que des soirées d'échanges autour de la parentalité, la mise en place de loisirs familiaux de proximité ou bien encore le soutien à la réflexion sur le thème de la petite enfance à l'échelle de la Communauté de Communes de Lucé.

La plus-value offerte et la dynamique engagée avec les familles nous a fortement encouragé à déposer auprès de la CAF de la Sarthe une demande d'agrément Animation Collective Famille (ACF) qui a été validée une première fois par son Conseil d'Administration le 23 Mars 2010 pour une durée de 18 mois puis renouvelée pour la même durée jusqu'au 31 décembre 2012.

La mission de la référente famille, Marianne Rochet, est de créer du lien entre les différents acteurs et partenaires du Centre Social afin de gagner en efficacité et cohérence, d'impulser une réflexion globale sur les besoins des familles mais aussi d'encourager la participation active des familles au sein des différents services (multi-accueil, ALSH, Local jeunes...). Même si l'action de la référente famille est orientée vers les familles en général, elle porte une attention toute particulière aux familles monoparentales, précaires et celles qui ont des difficultés d'insertion.

Au cœur des préoccupations du Centre Social, la famille fait l'objet de toutes nos attentions. Nous souhaitons les accompagner à améliorer leur cadre de vie, à développer des offres de services en accord avec leurs besoins et aux réalités de notre territoire.

C'est pourquoi, en référence avec le diagnostic territorial et en cohérence avec les référentiels de la CNAF, nous souhaitons poursuivre le travail engagé en adaptant nos actions aux nouveaux besoins des familles.

En parallèle et en complément du présent Projet Social 2013-2016, un dossier de demande d'agrément « Animation Collective Famille » sera déposé auprès des services de la CAF de la Sarthe.

- Mettre en œuvre le projet « Animation Collective Familles » agréé par la CAF de la Sarthe.
- Créer de la transversalité entre nos différents services et actions.
- Animer le groupe de travail « familles » chargé de recenser les attentes et envies en matière de loisirs, de vacances, de cadre de vie, d'éducation, de prévention...
- Encourager les familles à développer des rencontres régulières autour d'intérêts communs et de projets partagés dans le cadre des « loisirs familiaux de proximité ».
- Accompagner les premiers départs en vacances des familles les plus fragilisées.
- Poursuivre la collaboration engagée avec les travailleurs sociaux du Conseil Général, de la CAF et de la MSA afin d'identifier les familles et faciliter leur participation.
- Coordonner le groupe de travail « parentalité » en partenariat avec les établissements scolaires, la CAF et les travailleurs sociaux afin d'inscrire cette action dans la durée et ainsi proposer chaque année un nouveau calendrier d'actions à tous les parents du canton.

**FICHE ACTION N° 10**Intitulé de l'action : **La Parentalité** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	<p>-COORDONNER un groupe de travail constitué de parents, élus, enseignants et travailleurs sociaux pour proposer aux parents de la CDC de Lucé des temps d'échange sur les questions liées à la parentalité.</p> <p>-REPERER les attentes et besoins des parents.</p> <p>-DEFINIR les axes de travail puis un programme d'actions cohérentes et complémentaires.</p> <p>-S'APPUYER sur un réseau de compétences et de connaissances mobilisables à l'échelon local et départemental.</p> <p>-PERMETTRE aux parents, confrontés à la problématique de l'exercice de leur fonction parentale, de s'exprimer, de se rencontrer, d'être informés, d'être soutenus, reconnus et valorisés dans leurs rôles.</p>
Objectif général	<p>Favoriser la participation des habitants et créer du lien social</p> <p>Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants</p>
Cible	Public visé : les parents de la CDC de Lucé
Partenaires engagés dans l'action	Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement aux parents de la Sarthe (REAAP 72), le CLA REAAP Vallée du Loir, les établissements de la CDC de Lucé, les associations de parents d'élèves, les travailleurs sociaux CAF, Conseil Général, MSA et PMI, le Pays de la Vallée du Loir.
Fonctionnement	<p><u>Fréquence</u> : réunion du groupe « parentalité » 3 à 4 fois par an / soirées d'échange entre parents 4 fois par an.</p> <p><u>Durée</u> : 2013-2016</p> <p><u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : 2013</p>
Moyens	<p><u>Humains</u> : Yohan Ragaigne, directeur et Marianne Rochet, référente famille.</p> <p><u>Financiers</u> : CDC de Lucé, CAF de la Sarthe, Conseil Général de la Sarthe, DDCS de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.</p>
Evaluation	<p><u>Effets attendus</u> : des parents plus sereins, rassurés. Avoir réussi à mobiliser les parents jusqu'ici réticents.</p> <p><u>Critères retenus</u> : le nb d'actions réalisées, la stabilité des financements, le nb de parents ayant effectivement participé</p>

**FICHE ACTION N° 11****Intitulé de l'action : Les Loisirs Familiaux de Proximité** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	<p>Les Loisirs Familiaux de Proximité sont l'occasion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de partager des moments privilégiés entre enfants et parents,</li> <li>- de partager des moments conviviaux entre habitants,</li> <li>- de découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles activités.</li> </ul> <p>Encourager les temps partagés parents/enfants en impliquant les familles dans l'organisation de leurs loisirs. Rendre accessible aux familles la découverte de nouvelles activités en favorisant l'entraide et la solidarité.</p>
Objectif général	<p>Favoriser la participation des habitants et créer du lien social</p> <p>Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants</p>
Cible	<u>Public visé</u> : les familles de la CDC de Lucé
Partenaires engagés dans l'action	CDC de Lucé, CAF de la Sarthe, les travailleurs sociaux.
Fonctionnement	<p><u>Fréquence</u> : régulièrement en réponse aux demandes des familles.</p> <p><u>Durée</u> : 2013-2016</p> <p><u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : 2013</p>
Moyens	<p><u>Humains</u> : Marianne ROCHET, animatrice-coordinatrice 0,5ETP</p> <p><u>Financiers</u> : CDC de Lucé, CAF de la Sarthe.</p>
Evaluation	<p><u>Effets attendus</u> : un plus grand investissement des familles dans la prise en charge de leurs loisirs, la participation des familles aux revenus les plus modestes.</p> <p><u>Critères retenus</u> : le nb de nouvelles familles ayant participé, leur degré de satisfaction.</p>



*Sortie familles à Paris le 3 décembre 2011*

**FICHE ACTION N° 12**Intitulé de l'action : **Les Vacances en Famille** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	<p>Inciter les familles à se mobiliser quant à la préparation de leurs vacances.</p> <p>Les rendre actrices de leurs projets de vacances.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- valoriser la fonction parentale.</li> <li>- encourager les loisirs communs aux enfants et aux parents.</li> <li>- Accompagner les familles dans la prise en charge de leurs loisirs.</li> </ul> <p>Les aider à définir le budget, choisir la destination, le mode transport, les activités sur place, ...</p>
Objectif général	<p>Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants</p> <p>Favoriser la participation des habitants et créer du lien social</p>
Cible	<u>Public visé</u> : les familles des quotients A et B ressortissantes du régime général CAF.
Partenaires engagés dans l'action	CDC de Lucé, CAF de la Sarthe, travailleurs sociaux.
Fonctionnement	<p><u>Fréquence</u> : chaque été.</p> <p><u>Durée</u> : 2013-2016</p> <p><u>Nb de bénéficiaires</u> : 4 à 6 familles par an</p> <p><u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : 2013</p>
Moyens	<p><u>Humains</u> : Marianne ROCHET, animatrice-coordinatrice 0,5ETP</p> <p><u>Financiers</u> : CDC de Lucé, CAF de la Sarthe.</p>
Evaluation	<p><u>Effets attendus</u> : capacité des familles à s'autonomiser pour leurs futurs départs en vacances, réinvestissement de l'expérience capitalisée dans d'autres projets de la vie courante.</p> <p><u>Critères retenus</u> : nb de familles accompagnées, nb de nouvelles familles, répartition QF A QF B.</p>

## Le secteur Jeunesse

### Le cadre d'intervention : le Contrat Enfance Jeunesse

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus en

- favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil par :
  - une localisation géographique équilibrée des différents équipements et actions,
  - la définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants,
  - la recherche de l'implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions ; une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes ;
- recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

Les actions Petite enfance/enfance/Jeunesse développées par le Centre Social s'inscrivent pour leur grande majorité dans le cadre de ce contrat et dans le respect de la réglementation en vigueur (protection des mineurs accueillis hors du domicile parental pendant le temps hors scolaire : code de l'action sociale et des familles, code de la santé publique).

Le dernier CEJ a été signé entre la CAF de la Sarthe, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, la Communauté de Communes de Lucé et les communes de Courdemanche, Le Grand-Lucé et Villaines sous Lucé pour une durée de 4 ans du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Son renouvellement est donc à préparer dès le premier semestre 2013.

### Les objectifs

- Permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant et son intégration dans la société
- Promouvoir un encadrement de qualité
- Offrir des services de qualité, accessibles à tous, répondant aux besoins du public
- Rendre effective la participation du public
- Faciliter l'accessibilité au plus grand nombre en appliquant une tarification modulée en fonction des ressources des familles et en appliquant le barème des participations familiales établi par la CNAF, pour les établissements d'accueil des jeunes enfants.



*Un groupe d'ados en séjour itinérant péniche/VTT/canoë (été 2010)*

**FICHE ACTION N° 13**Intitulé de l'action : **Le Local Jeunes** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	<p><u>Contexte</u> :</p> <p>Jusqu'au premier semestre 2006, l'accueil des préados et adolescents s'était déroulé sur la commune du Grand Lucé. A compter de l'été 2006, la structure d'accueil et d'animation pour préados et adolescents, renommée « local jeunes », de Pruillé l'Eguillé a été investie et identifiée par les jeunes comme <u>LEUR</u> nouveau lieu de rencontre et d'animation.</p> <p>La mise à disposition de ce local a permis d'offrir aux jeunes de la CDC de Lucé un accueil de loisirs régulier tous les mercredis et à chaque période de congés scolaires.</p> <p>Cependant, depuis maintenant plus d'une année, et malgré un effort important en matière de communication et de tentative de mobilisation, l'animatrice-coordinatrice jeunesse Marianne Rochet, rencontre des difficultés pour faire venir les préados et ados jusqu'au local jeunes le mercredi après-midi. La fréquentation est en chute libre alors que pendant les vacances scolaires elle progresse.</p> <p><u>Actions</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Engager une enquête auprès des jeunes pour comprendre les raisons de cette désaffection et mieux appréhender leurs envies, leurs attentes, leurs besoins...</li> <li>-Expérimenter de nouvelles formes d'accueil (proposition d'activités comme pendant les congés scolaires, investir le Foyer du Collège le mercredi après-midi, ...).</li> <li>-Pérenniser l'organisation de l'ALSH ados à partir du Local Jeunes.</li> </ul>
Objectif général	<p>Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants</p> <p>Favoriser la participation des habitants et créer du lien social.</p>
Cible	<u>Public visé</u> : les préados et adolescents de la CDC de Lucé âgés de 11 à 17 ans.
Partenaires engagés dans l'action	CDC de Lucé, DDCS de la Sarthe, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.
Fonctionnement	<u>Durée</u> : 2013-2016 <u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : 1 <sup>er</sup> trimestre 2013
Moyens	<u>Humains</u> : Marianne ROCHET, animatrice-coordinatrice 0,5ETP <u>Financiers</u> : CDC de Lucé, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe, FONJEP.
Evaluation	<u>Effets attendus</u> : favoriser la participation des jeunes  <u>Critères retenus</u> : nb de questionnaires retournés dans le cadre de l'enquête, nb de préados et adolescents rencontrés

**FICHE ACTION N° 14**Intitulé de l'action : **Les séjours de vacances et séjours accessoires** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	<p>Pérenniser l'organisation de séjours de vacances et séjours accessoires à l'accueil de loisirs pour les préados et adolescents âgés de 11 à 17 ans pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-permettre aux jeunes de vivre l'expérience de l'entraide et la solidarité au sein d'un collectif.</li> <li>-permettre aux jeunes de s'exprimer en favorisant l'échange et la confrontation de leurs idées, sensibilités et désirs.</li> <li>-permettre aux jeunes de rencontrer et de respecter des lieux, des personnes, des situations, des pratiques, des modes de vie autres que ceux dont ils ont l'habitude.</li> </ul> <p>Ces séjours pourront prendre différentes formes, organisés en autonomie ou en partenariat, en toutes périodes, à proximité immédiate ou à l'étranger, sous toile ou en dur, ...</p>
Objectif général	<p>Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants</p> <p>Favoriser la participation des habitants et créer du lien social.</p>
Cible	<u>Public visé</u> : les préados et adolescents de la CDC de Lucé âgés de 11 à 17 ans.
Partenaires engagés dans l'action	<p>CDC de Lucé, DDCS de la Sarthe, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.</p> <p>Les communautés de communes du bocage cénomans et du Pays Bilurien, la commune de Tuffé, le CE du centre médical Georges Coulon, ...</p>
Fonctionnement	<p><u>Fréquence</u> : variable mais pendant les congés scolaires 2013 à 2016.</p> <p><u>Durée</u> : de 5 à 12 jours</p> <p><u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : 2013</p>
Moyens	<p><u>Humains</u> : Marianne ROCHET, animatrice-coordinatrice 0,5ETP</p> <p><u>Financiers</u> : CDC de Lucé, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe, FONJEP.</p>
Evaluation	<p><u>Effets attendus</u> : favoriser la participation et le départ en vacances des jeunes.</p> <p><u>Critères retenus</u> : nb de préados et ados par séjour, nb de nouveaux jeunes d'une année sur l'autre.</p>

**FICHE ACTION N° 15****Intitulé de l'action : L'accompagnement de projets jeunes** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	Accompagner les jeunes dans leurs, susciter et soutenir leurs initiatives, favoriser leur implication dans la vie du territoire. Promouvoir la pédagogie de projet en plaçant les préados et adolescents de la CDC de Lucé au centre de leurs projets et en accompagnant chacune des étapes de la mise en action : émergence, élaboration, réalisation, développement, valorisation et évaluation.
Objectif général	Favoriser la participation des habitants et créer du lien social Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants
Cible	<u>Public visé</u> : les préados et adolescents de la CDC de Lucé âgés de 11 à 17 ans.
Partenaires engagés dans l'action	CDC de Lucé, CAF de la Sarthe, les parents.
Fonctionnement	<u>Durée</u> : 2013-2016 <u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : 2013
Moyens	<u>Humains</u> : Marianne ROCHET, animatrice-coordinatrice 0,5ETP <u>Financiers</u> : CDC de Lucé, CAF de la Sarthe, FONJEP.
Evaluation	<u>Effets attendus</u> : des jeunes acteurs moins consommateurs, une valorisation des potentialités des jeunes  <u>Critères retenus</u> : le nb de projets jeunes accompagnés, le nb de jeunes mobilisés.

**FICHE ACTION N° 16**Intitulé de l'action : **Les Interventions au Collège** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	<p>Pérenniser et développer le partenariat avec le Collège Paul Chevallier du Grand-Lucé.</p> <p>Marianne Rochet, animatrice-coordinatrice jeunesse, anime le Foyer des jeunes au Collège sur la pause méridienne de 13h à 14h.</p> <p>Cette présence permet de maintenir un contact permanent avec les jeunes et ainsi être à l'écoute de leurs besoins et attentes.</p> <p>En complément, Marianne Rochet peut intervenir sur le temps scolaire dans le cadre d'actions menées au titre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté.</p>
Objectif général	<p>Favoriser la participation des habitants et créer du lien social</p> <p>Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants</p>
Cible	<p><u>Public visé</u> : les préados et adolescents de la CDC de Lucé âgés de 11 à 15 ans.</p>
Partenaires engagés dans l'action	<p>CDC de Lucé, Collège, Infirmière scolaire, association des parents d'élèves.</p>
Fonctionnement	<p><u>Fréquence</u> : tous les jours scolaires</p> <p><u>Durée</u> : 2013-2016</p> <p><u>Nb de bénéficiaires</u> : les 270 élèves du Collège</p> <p><u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : 2013</p>
Moyens	<p><u>Humains</u> : Marianne ROCHET, animatrice-coordinatrice 0,5ETP</p> <p><u>Financiers</u> : CDC de Lucé, FONJEP.</p>
Evaluation	<p><u>Effets attendus</u> : moins d'incivilité dans la cour du Collège, des comportements plus respectueux, une meilleure prise en compte des envies des jeunes.</p> <p><u>Critères retenus</u> : le nb de jeunes qui fréquentent le Foyer du Collège, le nb et l'impact des actions menées dans le cadre du CESC.</p>

**FICHE ACTION N° 17**Intitulé de l'action : **Les actions de prévention** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	<p>Même si ces pratiques restent relativement marginales sur la CDC de Lucé, il existe un phénomène réel de consommation de produits licites ou illicites chez certains collégiens notamment (cannabis, alcool).</p> <p>L'usage de cannabis et d'alcool concerne l'ensemble des couches sociales, et il est devenu pour un grand nombre d'adolescents une pratique ponctuelle, voire courante pour certains, qui se banalise.</p> <p>➔ Mettre en place des actions de prévention sur les conduites addictives des préados et adolescents.</p>
Objectif général	Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants
Cible	<u>Public visé</u> : les préados et adolescents de la CDC de Lucé âgés de 11 à 17 ans.
Partenaires engagés dans l'action	CDC de Lucé, Collège du Grand-Lucé, infirmière scolaire, association des Parents d'élèves.
Fonctionnement	<u>Durée</u> : 2013-2016 <u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : dès 2013
Moyens	<u>Humains</u> : Marianne ROCHET, animatrice-coordinatrice 0,5ETP <u>Financiers</u> : CDC de Lucé, FONJEP.
Evaluation	<u>Effets attendus</u> : une prise de conscience des jeunes, une modification des comportements.  <u>Critères retenus</u> : Nombre et fréquence des rencontres, nombre et type de projets réalisés, nombre de jeunes concernés.

**FICHE ACTION N° 18****Intitulé de l'action : L'atelier Hip-Hop** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	<p>Amener, dans la mesure du possible, l'atelier HIP-HOP à s'autonomiser.</p> <p>A l'occasion des congés scolaires de la Toussaint 2008, dans le cadre de l'accueil de loisirs, un groupe de préados et adolescents a pu découvrir et pratiquer l'activité Hip-Hop. Il y eut un véritable engouement pour l'activité. Marianne Rochet a donc tout naturellement accompagné ces mêmes jeunes dans la mise en place d'un atelier. Cet atelier perdure aujourd'hui, il a même fait des émules chez les plus jeunes puisqu'une section « primaires » a également vu le jour en 2011.</p> <p>En concertation avec les jeunes et leurs parents, réfléchir et envisager l'avenir de l'atelier : Créer une Junior Association ? Voir avec le Club de Danse s'il veut prendre le relais ?</p>
Objectif général	Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants
Cible	<u>Public visé</u> : les préados et ados pour l'atelier « ados » Les enfants de 7 à 10 ans pour l'atelier « primaires ».
Partenaires engagés dans l'action	La Commune du Grand-Lucé (mise à disposition gracieuse de la salle de danse et du Dojo).
Fonctionnement	Fréquence : le vendredi toutes les 2 semaines hors vacances Durée : 1h30 par atelier Date prévisionnelle de mise en œuvre : 2013
Moyens	<u>Humains</u> : Marianne ROCHET, animatrice-coordinatrice 0,5ETP et Monita MOK, intervenant extérieur animateur de l'atelier. <u>Financiers</u> : CDC de Lucé, FONJEP.
Evaluation	<u>Effets attendus</u> : responsabilisation des jeunes dans leurs loisirs. <u>Critères retenus</u> : le nb de membres de la Junior Association, la volonté des jeunes de continuer l'activité dans de nouvelles conditions.

## Le secteur Enfance

### Le cadre d'intervention : le Contrat Enfance Jeunesse

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus en

- favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil par :
  - une localisation géographique équilibrée des différents équipements et actions,
  - la définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants,
  - la recherche de l'implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions ; une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes ;
- recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

Les actions Petite enfance/enfance/Jeunesse développées par le Centre Social s'inscrivent pour leur grande majorité dans le cadre de ce contrat et dans le respect de la réglementation en vigueur (protection des mineurs accueillis hors du domicile parental pendant le temps hors scolaire : code de l'action sociale et des familles, code de la santé publique).

Le dernier CEJ a été signé entre la CAF de la Sarthe, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, la Communauté de Communes de Lucé et les communes de Courdemanche, Le Grand-Lucé et Villaines sous Lucé pour une durée de 4 ans du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Son renouvellement est donc à préparer dès le premier semestre 2013.

### Les objectifs

- Permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant et son intégration dans la société
- Promouvoir un encadrement de qualité
- Offrir des services de qualité, accessibles à tous, répondant aux besoins du public
- Rendre effective la participation du public
- Faciliter l'accessibilité au plus grand nombre en appliquant une tarification modulée en fonction des ressources des familles et en appliquant le barème des participations familiales établi par la CNAF, pour les établissements d'accueil des jeunes enfants.



*Une tribu d'indiens célébrant son totem (février 2012)*

**FICHE ACTION N° 19**Intitulé de l'action : **L'accueil de loisirs sans hébergement des enfants 3-11 ans** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	<p>Pérenniser sous sa forme actuelle l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) en expérimentant toutefois de nouvelles organisations et actions : passerelles avec le secteur petite enfance pour les plus jeunes et avec le secteur pour les plus grands, échanges intergénérationnels, ...</p> <p>L'ALSH est installé dans les locaux de « la Becquée » à Villaines sous Lucé. Une équipe d'animation y accueille les enfants de 3 à 11 ans pendant les périodes de vacances scolaires. Afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge, deux groupes sont mis en place avec un fonctionnement spécifique : les 3-5 ans et les 6-11 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Respecter les rythmes individuels des enfants.</li> <li>➤ Permettre à chaque enfant de se construire des repères.</li> <li>➤ Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs.</li> <li>➤ Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie.</li> <li>➤ Permettre aux enfants d'approfondir leurs connaissances de leur environnement afin de se l'approprier.</li> <li>➤ Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins.</li> <li>➤ Associer les parents, renforcer les liens avec les familles.</li> <li>➤ Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide.</li> </ul>
Objectif général	<p>Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants</p> <p>Favoriser la participation des habitants et créer du lien social</p>
Cible	<u>Public visé</u> : les enfants âgés de 3 à 11 ans domiciliés sur le territoire de la CDC de Lucé.
Partenaires engagés dans l'action	<p>CDC de Lucé, DDCS de la Sarthe, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.</p> <p>Les maisons de retraite Eugène Aujaleu et Marie-Louise Bodin.</p>
Fonctionnement	<p>Fréquence : lors des vacances scolaires</p> <p>Durée : 2013-2016</p> <p>Nb de bénéficiaires : 25 à 50 enfants par journée d'ALSH</p> <p>Date prévisionnelle de mise en œuvre : janvier 2013</p>
Moyens	<p><u>Humains</u> : Adélaïde CHIRON-GOUZIL, animatrice-coordinatrice enfance</p> <p><u>Financiers</u> : CDC de Lucé, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.</p>
Evaluation	<p><u>Effets attendus</u> : une bonne adaptation aux besoins des enfants et aux attentes des parents.</p> <p><u>Critères retenus</u> : les chiffres de fréquentation, la satisfaction exprimée par les enfants et leurs parents, la stabilité de l'équipe d'animation</p>

**FICHE ACTION N° 20**Intitulé de l'action : **Séjours accessoires et séjours de vacances** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	<p>Pérenniser l'organisation de séjours de vacances et séjours accessoires à l'accueil de loisirs pour les enfants âgés de 6 à 11 ans pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-permettre aux enfants de vivre l'expérience de l'entraide et la solidarité au sein d'un collectif.</li> <li>-permettre aux enfants de s'exprimer en favorisant l'échange et la confrontation de leurs idées, sensibilités et désirs.</li> <li>-permettre aux enfants de rencontrer et de respecter des lieux, des personnes, des situations, des pratiques, des modes de vie autres que ceux dont ils ont l'habitude.</li> </ul> <p>Ces séjours pourront prendre différentes formes, organisés en autonomie ou en partenariat, à proximité immédiate ou dans les départements voisins, sous toile ou en dur, ...</p>
Objectif général	<p>Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants</p> <p>Favoriser la participation des habitants et créer du lien social.</p>
Cible	<p><u>Public visé</u> : les enfants âgés de 6 à 11 ans domiciliés sur le territoire de la CDC de Lucé.</p>
Partenaires engagés dans l'action	<p>CDC de Lucé, DDCS de la Sarthe, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.</p>
Fonctionnement	<p><u>Fréquence</u> : pendant les congés scolaires d'été de 2013 à 2016.</p> <p><u>Durée</u> : 5 jours du lundi au vendredi</p> <p><u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : 2013</p>
Moyens	<p><u>Humains</u> : Adélaïde CHIRON-GOUZIL, animatrice-coordinatrice enfance</p> <p><u>Financiers</u> : CDC de Lucé, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.</p>
Evaluation	<p><u>Effets attendus</u> : favoriser la participation et le départ en vacances des enfants.</p> <p><u>Critères retenus</u> : nb d'enfants par séjour, nb de nouveaux enfants d'une année sur l'autre.</p>

**FICHE ACTION N° 21**Intitulé de l'action : **Les mercredis récréatifs** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	<p>Face à la réforme annoncée des rythmes scolaires, réorganiser le fonctionnement de l'ALSH du mercredi.</p> <p>Installée dans les locaux de « la Becquée » à Villaines sous Lucé, une équipe d'animation accueille les enfants de 3 à 11 ans tous les mercredis hors vacances scolaires.</p> <p>Afin de répondre aux mieux aux besoins des familles, <u>5 formules d'accueil étaient jusqu'ici possibles</u> :</p> <p>accueil à la journée de 8h30 à 17h30  accueil à la ½ journée matin (sans repas) de 8h30 à 12h  accueil à la ½ journée après-midi (sans repas) de 14h à 17h30  accueil à la ½ journée matin (avec repas) de 8h30 à 14h  accueil à la ½ journée après-midi (avec repas) de 12h à 17h30</p> <p>Mobiliser les parents pour qu'ils expriment leurs inquiétudes et leurs attentes dans le cadre de la commission « enfance ». Faire remonter aux élus locaux les expressions des parents. Adapter l'accueil des mercredis récréatifs aux nouveaux besoins exprimés en cohérence avec l'action des associations et collectivités locales.</p>
Objectif général	<p>Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants</p> <p>Favoriser la participation des habitants et créer du lien social</p>
Cible	<u>Public visé</u> : les enfants âgés de 3 à 11 ans domiciliés sur le territoire de la CDC de Lucé.
Partenaires engagés dans l'action	<p>CDC de Lucé, DDCS de la Sarthe, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.</p> <p>Les maisons de retraite Eugène Aujaleu et Marie-Louise Bodin.</p>
Fonctionnement	<p>Fréquence : le mercredi hors vacances scolaires</p> <p>Durée : 2013-2016</p> <p>Nb de bénéficiaires : 25 à 40 enfants par mercredi</p> <p>Date prévisionnelle de mise en œuvre : janvier 2013</p>
Moyens	<p><u>Humains</u> : Adélaïde CHIRON-GOUZIL, animatrice-coordinatrice enfance</p> <p><u>Financiers</u> : CDC de Lucé, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.</p>
Evaluation	<p><u>Effets attendus</u> : une bonne adaptation aux besoins des enfants et aux attentes des parents.</p> <p><u>Critères retenus</u> : la participation des parents à la commission « enfance », les chiffres de fréquentation, la satisfaction exprimée par les enfants et leurs parents.</p>

**FICHE ACTION N° 22****Intitulé de l'action : Les interventions dans les écoles maternelles et primaires** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	<p>Pérenniser et développer le partenariat avec les établissements scolaires de la CDC de Lucé.</p> <p>Adélaïde Chiron-Gouzil, animatrice-coordinatrice enfance, intervient, en fonction des demandes et selon les périodes, à raison de 2 à 3 demies journées par semaine au sein des écoles maternelles ou primaires du canton.</p> <p>En cohérence avec le projet d'école et à la mesure de ses compétences, elle anime des ateliers auprès des enfants dans des domaines tels que l'initiation à l'informatique, le théâtre, les marionnettes, les activités scientifiques et techniques, ...</p> <p>Cette présence permet de maintenir un contact permanent avec les enfants et ainsi être à l'écoute de leurs besoins et attentes.</p>
Objectif général	<p>Favoriser la participation des habitants et créer du lien social</p> <p>Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants</p>
Cible	<p><u>Public visé</u> : les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et primaires de la CDC de Lucé.</p>
Partenaires engagés dans l'action	<p>CDC de Lucé</p>
Fonctionnement	<p><u>Durée</u> : 2013-2016</p> <p><u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : 2016</p>
Moyens	<p><u>Humains</u> : Adélaïde CHIRON-GOUZIL, animatrice-coordinatrice enfance</p> <p><u>Financiers</u> : CDC de Lucé</p>
Evaluation	<p><u>Effets attendus</u> : une meilleure connaissance et prise en compte des attentes et besoins des enfants, des actions en faveur des enfants concertées.</p> <p><u>Critères retenus</u> : le renouvellement des demandes des écoles, la satisfaction des enseignants et des enfants.</p>

## Le secteur Petite Enfance

### Le cadre d'intervention : le Contrat Enfance Jeunesse

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus en

- favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil par :
  - une localisation géographique équilibrée des différents équipements et actions,
  - la définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants,
  - la recherche de l'implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions ; une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes ;
- recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

Les actions Petite enfance/enfance/Jeunesse développées par le Centre Social s'inscrivent pour leur grande majorité dans le cadre de ce contrat et dans le respect de la réglementation en vigueur (protection des mineurs accueillis hors du domicile parental pendant le temps hors scolaire : code de l'action sociale et des familles, code de la santé publique).

Le dernier CEJ a été signé entre la CAF de la Sarthe, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, la Communauté de Communes de Lucé et les communes de Courdemanche, Le Grand-Lucé et Villaines sous Lucé pour une durée de 4 ans du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Son renouvellement est donc à préparer dès le premier semestre 2013.

### Les objectifs

- Permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant et son intégration dans la société
- Promouvoir un encadrement de qualité
- Offrir des services de qualité, accessibles à tous, répondant aux besoins du public
- Rendre effective la participation du public
- Faciliter l'accessibilité au plus grand nombre en appliquant une tarification modulée en fonction des ressources des familles et en appliquant le barème des participations familiales établi par la CNAF, pour les établissements d'accueil des jeunes enfants.



Activité d'éveil pour les tout-petits (juin 2011)



Matinée à la Ponetterie avec les nounous (juin 2012)

**FICHE ACTION N° 23**Intitulé de l'action : **Le Multi-accueil** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	<p>Consolider le développement du Multi-accueil.</p> <p>Ouvert le 9 mai 2011, le Multi-accueil a vu sa capacité d'accueil évoluer de 13 à 18 places, le 1<sup>er</sup> janvier 2012.</p> <p>Dans le but de répondre au plus près des demandes des familles, le Multi-accueil propose aux enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans, dont les parents sont prioritairement domiciliés ou travaillent sur le territoire de la CDC de Lucé, un accueil régulier ou occasionnel.</p> <p>Il a pour missions principales d'accompagner les parents dans leur fonction d'éducation, de les aider à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale, de favoriser le développement, l'éveil et la socialisation des enfants, tout en veillant à leur bonne santé et en assurant leur sécurité physique et psychique.</p> <p>Ce projet de développement de la Communauté de Communes de Lucé s'est appuyé sur une étude de faisabilité (enquête auprès des familles et des assistantes maternelles, sollicitation des élus, des équipes enseignantes, des chefs d'entreprises et d'établissements locaux...) menée en 2007 et actualisée en 2011.</p> <p>La Maison de la Petite enfance « Les Galipettes » se veut donc être un lieu de vie pour les jeunes enfants. Leurs parents les confient à la journée ou à la 1/2 journée à une équipe de professionnels, qui veillent à leur développement physique et affectif en toute sécurité. Ce multi-accueil est un lieu aménagé et conçu pour que le personnel qualifié puisse accueillir, accompagner et s'occuper des enfants pendant l'absence de leurs parents.</p>
Objectif général	Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants
Cible	<u>Public visé</u> : les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans et leurs parents.
Partenaires engagés dans l'action	CDC de Lucé, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe, PMI, travailleurs sociaux, écoles, bibliothèque, Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants.
Fonctionnement	<p><u>Fréquence</u> : ouvert toute l'année, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. Fermeture annuelle : 3 semaines en août et une semaine à Noël</p> <p><u>Durée</u> : 2013-2016</p> <p><u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : 2013</p>

Moyens	<p><u>Humains</u> :</p> <p>Cindy BIRSINGER, directrice (CDI 1ETP)  Magalie GALLAND, directrice adjointe (CDI 0,5 ETP)  Nathalie BREVARD, auxiliaire de puériculture (CDI 1ETP)  Céline MOREL, auxiliaire de puériculture (CDI 1 ETP)  Savannah MATARD, animatrice petite enfance (CUI 1ETP)  Isabelle POUSSE, animatrice petite enfance (CDI 1ETP)  Josette PLOUSEAU, technicienne de surface (CDI 0,2ETP)</p> <p><u>Financiers</u> : CDC de Lucé, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.</p>
Evaluation	<p><u>Effets attendus</u> : une bonne adaptation aux besoins des parents et des enfants, une implication des parents dans la structure, la transformation du CUI de Savannah en CDI.</p> <p><u>Critères retenus</u> : le nb d'enfants accueillis, un taux d'occupation &lt; 70%, le nb de parents ayant participé aux groupes et commissions proposés, la stabilité de l'équipe salariée.</p>

**FICHE ACTION N° 24****Intitulé de l'action : Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants** Action nouvelle Action déjà existante

Contenu de l'action	<p>Après 1 an et demi de fonctionnement, le Relais reste en pleine phase de développement et d'approfondissement de ses objectifs.</p> <p>Il doit notamment porter une attention particulière sur différents points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- permettre aux assistantes maternelles et aux parents d'identifier le Relais comme un lieu ressource, d'écoute, d'information, de conseils et d'animation ;</li> <li>- aller à la rencontre des assistantes maternelles domiciliées hors du chef lieu de canton par la mise en place de « Jeux et rencontres » décentralisés, et de ce fait, continuer le partenariat avec les écoles et communes susceptibles de nous accueillir ;</li> <li>- concrétiser les projets d'actions communs avec les autres services et secteurs du centre social (ex : éveil musical RAM/Multi-accueil/Familles, passerelle avec l'ALSH) ;</li> <li>- en fonction des situations (départ en retraite, mutation, maternité, ...), reconstruire, approfondir, consolider ou développer le partenariat avec les différents travailleurs sociaux du territoire (MSA, CAF, Solidarité Départementale, PMI).</li> </ul> <p>Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAMPE) a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants de 0 à 6 ans au domicile des assistantes maternelles.</p> <p>C'est un lieu d'échanges, d'écoute, d'accompagnement, de médiation, d'information et d'animation au service des parents, des enfants, des assistantes maternelles agréées par le service de PMI du Conseil Général ou en cours d'agrément, ainsi que des professionnelles de la garde à domicile. Les services proposés par le Relais Assistantes Maternelles sont gratuits.</p> <p>Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants se situe au sein de la Maison Petite Enfance « Les Galipettes » au Grand-Lucé. Il bénéficie d'un hall d'entrée commun avec le multi-accueil. Une salle d'activités, une salle de réunion ainsi qu'un bureau permettent à l'animatrice de recevoir les assistantes maternelles et parents, d'accueillir les enfants, d'organiser des ateliers d'éveil, jeux et rencontres mais également de proposer des soirées d'échange et débat.</p>
Objectif général	<p>Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants</p> <p>Améliorer l'information et la communication</p>

Cible	<u>Public visé</u> : les parents, les enfants, les assistantes maternelles agréées par le service de PMI du Conseil Général ou en cours d'agrément, ainsi que les professionnelles de la garde à domicile.
Partenaires engagés dans l'action	CDC de Lucé, les travailleurs sociaux CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe et Conseil Général de la Sarthe.
Fonctionnement	<p>Accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Sur rdv : mardi de 13h30 à 15h30 et vendredi de 9h30 à 11h30</li> <li><input type="checkbox"/> Sans rdv : mercredi de 13h30 à 16h30</li> </ul> <p>Permanence téléphonique : lundi et jeudi de 13h30 à 15h</p> <p>Ateliers « jeux et rencontres » : mardi et jeudi de 9h30 à 11h30</p> <p><u>Durée</u> : 2013-2016  <u>Date prévisionnelle de mise en œuvre</u> : 2013</p>
Moyens	<p><u>Humains</u> :</p> <p>Magalie GALLAND, directrice adjointe (CDI 0,5 ETP)          Josette PLOUSEAU, technicienne de surface (CDI 0,2ETP)</p> <p><u>Financiers</u> : CDC de Lucé, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.</p>
Evaluation	<p><u>Effets attendus</u> : identification du RAMPE par les assistantes et les parents, décloisonnement des activités en lien avec les autres secteurs, valorisation du métier d'assistante maternelle.</p> <p><u>Critères retenus</u> : nb d'assistantes aux « jeux et rencontres » et soirées débats, degré de satisfaction des parents et assistantes maternelles quant à la qualité des services rendus.</p>

**24 juin 2015 : 40 ans déjà**

Le Centre Social a été créé le 24 juin 1975. Depuis cette date, il n'a cessé de se préoccuper du bien-être de la population.

**FICHE ACTION N° 25**Intitulé de l'action : **Le Centre Social fête son Anniversaire**
 Action nouvelle

 Action déjà existante

Contenu de l'action	<p>Proposer aux salariés, administrateurs, adhérents et à la population de la CDC de Lucé de préparer, se retrouver et célébrer, dans une grande manifestation inter-générationnelle, les 40 ans du Centre Social.</p> <p>Les équipes de salariés et bénévoles, les habitants seront mis à contribution pour construire le programme des festivités, raviver les mémoires et faire de cet événement un moment inoubliable.</p>
Objectif général	<p>Favoriser la participation des habitants et créer du lien social</p> <p>Améliorer l'information et la communication</p>
Cible	<u>Public visé</u> : les habitants de la CDC de Lucé, les partenaires, les anciens salariés et administrateurs...
Partenaires engagés dans l'action	La CDC de Lucé
Fonctionnement	Date prévisionnelle de mise en œuvre : 24 juin 2015
Moyens	<p><u>Humains</u> : salariés, administrateurs, bénévoles</p> <p><u>Financiers</u> : CDC de Lucé, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe, Conseil Général de la Sarthe</p>
Evaluation	<p><u>Effets attendus</u> : rassembler un grand nombre de personnes, mobiliser les énergies et les idées.</p> <p><u>Critères retenus</u> : le nb de personnes ayant effectivement participé, les animations organisées, le degré de satisfaction des habitants, salariés, administrateurs et bénévoles.</p>

### **Une évaluation permanente du projet**

Afin de vérifier l'utilité sociale de l'action du centre pour les habitants et le territoire, nous chercherons à mesurer :

- La pertinence de l'action globale du centre par rapport au diagnostic du territoire que nous venons de faire,
- La cohérence entre les objectifs des actions et les finalités du centre social,
- L'impact/efficacité : ce que l'action a produit directement ou indirectement,
- La faisabilité : les freins et/ou leviers à l'atteinte des objectifs fixés,
- L'efficacité : le rapport coût/efficacité
- L'attractivité : l'intérêt de l'action pour les divers acteurs et partenaires.

Notre démarche d'évaluation sera régulièrement formalisée par écrit :

- comptes-rendus de réunions, de commissions, de comité de pilotage,
- procès verbaux d'assemblée générale, de Conseil d'Administration,
- bilans, rapports d'activités.

Nous proposerons également d'organiser à mi-parcours une consultation auprès des partenaires du Centre Social pour connaître leurs perceptions liées aux évolutions du territoire et pour présenter nos actions.

## **Conclusion**

Par ce projet, le Centre Social de la Communauté de Communes de Lucé confirme sa volonté de poursuivre et développer ses missions, ses partenariats, tout en priorisant et perfectionnant ses actions et modalités d'intervention.

L'élaboration de ce projet a permis :

- d'analyser nos actions,
- de mettre en évidence des manques, des axes à travailler et à perfectionner,
- de mesurer l'utilité sociale du Centre Social sur le territoire.

Ce projet a l'ambition de contribuer à apporter des réponses cohérentes aux problématiques de la vie quotidienne des habitants de la Communauté de Communes de Lucé.

Ce projet, même s'il s'engage majoritairement dans une continuité des actions et missions actuelles, il renforce la place du Centre Social sur le territoire.

Enfin, le dynamisme des différents acteurs du Centre Social (administrateurs, bénévoles, salariés) et le soutien confirmé de nos partenaires financiers (la Communauté de Communes de Lucé, la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe, la Mutualité Sociale Agricole Mayenne-Orne-Sarthe et le Conseil Général de la Sarthe) nous encourage à poursuivre notre action en faveur des habitants et du territoire.

*Merci aux habitants, aux usagers, aux adhérents, aux bénéficiaires, aux bénévoles, aux enfants, aux adolescents, aux parents, aux assistantes maternelles, aux familles, aux adultes, aux aînés, aux associations, aux partenaires, aux élus, aux administrateurs, aux salariés, ... pour leur contribution.*

# **ANNEXES**

Assemblée Générale de l'association du Centre Social Rural de la CDC de Lucé

Mercredi 30 mai 2012

## Questionnaire « vivre en milieu rural »

### - Cadre de vie -

1. **Votre commune de résidence :**

2. **Votre âge :**

- 18 – 30 ans       - 46 – 60 ans   
 - 31 – 45 ans       - + 60 ans

3. **Votre catégorie socio-professionnelle :**

- agriculteur       - cadre   
 - ouvrier       - retraité   
 - fonctionnaire       - étudiant   
 - profession libérale       - autre

4. **Quels sont selon vous les avantages de la vie « à la campagne » :**

	Choix 1	Choix 2	Choix 3
- Plus d'espace	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Un air plus sain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Plus de convivialité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Plus de tranquillité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Plus d'entraide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Une alimentation plus saine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Plus de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- autre : précisez : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. **Quels sont selon vous les inconvénients de la vie « à la campagne » ::**

	Choix 1	Choix 2	Choix 3
- Peu ou pas de moyens de transport en commun	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Peu ou pas de commerces de proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- L'éloignement de tout	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Peu d'accessibilité des services administratifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Peu d'offres en terme de loisirs culturels et sportifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Peu d'offres d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Sentiment d'isolement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- autre : précisez : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6. Si un Conseil de Voisinage, chargé de recenser les attentes et préoccupations de la population, venait à se créer, quels seraient, selon vous, les 3 sujets à traiter en priorité (numérotez de 1 à 3 par ordre d'importance) :

- Le bruit / la pollution
- L'offre culturelle
- Les commerces et services
- Le vandalisme
  
- Le logement
- Les transports / la mobilité
- Autre : précisez : .....

7. Lorsque vous avez décidé de venir vivre ou de rester habiter à la campagne, que recherchez-vous ?

8. Qu'est-ce qui n'existe pas aujourd'hui, qu'il faudrait créer et qui contribuerait à améliorer le cadre de vie sur le territoire de la Communauté de Communes de Lucé ?

Merci pour votre contribution et pour les quelques minutes de votre précieux temps.

L'équipe du Centre Social.

## PROJET SOCIAL DU CENTRE SOCIAL 2013-2016

### Questionnaire « ACCUEIL »

*Dans le cadre du renouvellement du projet social du Centre Social, nous sommes intéressés par votre avis, qui reste indispensable pour évaluer et faire évoluer notre action.*

*Ce questionnaire pourra contribuer à l'amélioration de l'accueil dans l'intérêt de tous les usagers.*

*Vous garantissant l'anonymat de vos réponses, nous vous remercions de bien vouloir y consacrer un peu de temps.*

1. Quel moyen utilisez-vous le plus souvent pour nous contacter ?

- Je me déplace       Je téléphone       J'écris       J'utilise Internet

#### ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

2. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant la plus mauvaise note et 10 la meilleure, quelle est votre satisfaction concernant l'accueil téléphonique (courtoisie, efficacité?)  1  2  3  4  5  6  7  8  9  10

3. Êtes-vous satisfait de la présentation téléphonique faite par votre interlocuteur ?  OUI  NON

4. Êtes-vous satisfait des informations données par votre interlocuteur ?  OUI  NON

5. Avez-vous rencontré des difficultés pour joindre l'interlocuteur désiré ?  OUI  NON

#### ACCUEIL PHYSIQUE

6. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant la plus mauvaise note et 10 la meilleure, quelle est votre satisfaction concernant ?

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
L'accès au site										
L'accueil sur le site										
Le respect de la confidentialité de votre demande										
La propreté des locaux										
L'espace d'attente										
Le délai d'attente										

7. Avez-vous clairement identifié le personnel d'accueil ?  OUI  NON

8. Avant de vous rendre sur site, aviez-vous pris rendez-vous?  OUI  NON

9. Si vous avez demandé un rendez-vous (physique ou téléphonique), sous quel délai l'avez-vous obtenu ?

- immédiatement       moins de 15 jours       plus de 15 jours

\_ Êtes-vous satisfait de ce délai ?  OUI  NON

10. Si l'attente a été supérieure à 30 minutes lors de votre rendez-vous sur site, vous a-t-on averti ?

- OUI  NON

11. Les horaires d'ouverture du site sont-ils facilement visibles ?  OUI  NON

12. La signalétique vous a-t-elle permis de vous orienter facilement :

Pour vous rendre sur le site ?  OUI  NON

À l'intérieur du site ?  OUI  NON

13. De la documentation informative est-elle mise à votre disposition ?  OUI  NON

14. Constatez-vous depuis votre dernière visite une amélioration de l'accueil physique et/ou téléphonique ?

- OUI  NON

**15. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant la plus mauvaise note et 10 la meilleure, comment noteriez-vous :**

Votre satisfaction générale sur l'accueil  1  2  3  4  5  6  7  8  9  10

**16) En général quelles sont les raisons de votre venue au centre Social :**

- Demande de renseignements à l'accueil .....
- Informations sur les tableaux d'affichages et tracts .....
- Activités du Centre Social .....
- Activités d'autres organismes ou associations (Bibliothèque, Danse, Musique, etc...) .....
- Spectacles, cinéma et/ou conférences .....
- Réunions ou permanences d'associations .....
- Permanences Relais Services Publics .....

**17) Quelles sont vos impressions lors de vos premiers pas dans le hall du Centre Social (au niveau de l'aménagement et de l'organisation) ?.....**

**18) D'un point de vue général que pensez-vous :**

(Cochez la case correspondante : 1 : pas repéré - 2 : non satisfaisant - 3 : peu satisfaisant - 4 : satisfaisant - 5 : très satisfaisant)

	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
Des panneaux d'affichage et tracts.....	<input type="checkbox"/>				
Du mobilier (disposition, tables/chaises) .....	<input type="checkbox"/>				
Du hall (agencement, propreté...) .....	<input type="checkbox"/>				
De la signalétique .....	<input type="checkbox"/>				
De l'éclairage .....	<input type="checkbox"/>				

Autres remarques : .....

**19) Pour vous le guichet d'accueil est : (cochez la case correspondante)**

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Accessible .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bien agencé .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Convivial / attrayant .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autres remarques : .....

**20) Une réorganisation de l'accueil vous paraît-elle utile ?**      **Oui**       **Non**

Si oui, qu'attendez-vous de cette réorganisation ? .....

**21) Au niveau de l'accueil physique, que pensez-vous : (cochez la case correspondante)**

**1 : non satisfaisant    2 : peu satisfaisant    3 : satisfaisant    4 : très satisfaisant**

	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Des plages d'ouverture (jours et heures) .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De la disponibilité des personnes chargées de l'accueil.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des réponses apportées à vos questions .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autres remarques ou commentaires : .....

**22) Avez-vous d'autres suggestions ou remarques à propos de l'accueil en général ou de l'action du centre social ? .....**

**Merci de votre participation.**

## **PROJET SOCIAL DU CENTRE SOCIAL 2013-2016 Questionnaire « ADULTES »**

*Dans le cadre du renouvellement du projet social du Centre Social, nous souhaitons connaître votre avis, lequel reste indispensable pour évaluer et faire évoluer notre action.*

*Ce questionnaire pourra contribuer à l'amélioration de nos activités dans l'intérêt de tous les usagers.*

*Vous garantissant l'anonymat de vos réponses, nous vous remercions de bien vouloir y consacrer un peu de temps.*

**En quelques mots, comment définiriez-vous le centre social ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**Comment avez-vous connu le centre social?**

- Par la plaquette annuelle
- Le bouche à oreille
- Par les autres structures
- Par les programmes mensuels
- Autre (précisez .....)

**En tant qu'adhérent du centre social, depuis combien de temps le fréquentez-vous ?**

- 1 an
- 1 à 2 ans
- 3 à 5 ans
- + de 5 ans

**A quelle fréquence, y venez-vous ?**

- 1 fois / semaine
- plusieurs fois / semaine
- plusieurs fois / mois
- de temps en temps

**Vous êtes :**  un homme  une femme

**Votre âge :**  de 18 à 25 ans  de 26 à 39 ans  de 40 à 59 ans  + de 60 ans

**Situation professionnelle :**

- au foyer
- ouvrier(e)
- employé(e)
- cadre
- retraité (e)
- sans emploi
- étudiants
- autre.....

**Si vous avez une activité professionnelle ou étudiante, où se situe-t-elle ?**

.....

**Votre situation familiale :**

- seul (célibataire, veuf, divorcé)
- en couple

**Avez-vous des personnes à charge (enfants et parents) ?**  Oui  Non

Si oui, **quels âges** ont-ils ? ... ..

**Où habitez-vous :**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Courdemanche             | <input type="checkbox"/> Saint Georges de la Couée |
| <input type="checkbox"/> Le Grand Lucé            | <input type="checkbox"/> Saint Pierre du Lorouër   |
| <input type="checkbox"/> Montreuil le Henri       | <input type="checkbox"/> Saint Vincent du Lorouër  |
| <input type="checkbox"/> Pruillé l'Eguillé        | <input type="checkbox"/> Villaines sous Lucé       |
| <input type="checkbox"/> Autres (précisez) :..... |  |

**Depuis combien de temps ?**

- de 3 ans       de 3 à 10 ans       de 11 à 20 ans       + de 20 ans.

**A quelles attentes répondent la ou les activités auxquelles vous participez ?**

.....  
.....

**Quelles attentes n'ont pas été satisfaites et pourquoi ?**

.....  
.....

**Qui rencontrez-vous pendant ces activités ?**

- des amis,     parents     des voisins  
 des personnes inconnues     personne en particulier

**Rencontrez-vous ces personnes en dehors du centre ?**

- Oui       Non

**Quelles actions souhaiteriez-vous voir se développer au centre social dans l'avenir ?**

- Des activités régulières (couture, langue...)  
 Des animations ponctuelles (spectacle, soirées)  
 Des sorties culturelles lesquelles :.....  
 Des actions à vocation sociale (emploi, logement santé...)  
 Des expositions  
 De l'information (ex : débats, groupes d'échange...)  
 Autre (précisez .....)

**Sur quels créneaux ?**

- Matin       Après midi       Soirée       Samedi  
 Pendant les congés scolaires

**Seriez-vous prêts à vous investir dans les activités du centre social ?**

- Oui       Non

**Si oui, pouvons-nous vous contacter ?**

.....  
.....  
.....

## PROJET SOCIAL DU CENTRE SOCIAL 2013-2016

### Questionnaire « Aide alimentaire »

1- Votre commune de résidence ?

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Courdemanche<br><input type="checkbox"/> Le Grand Lucé<br><input type="checkbox"/> Montreuil le Henri<br><input type="checkbox"/> Pruillé l'Eguillé | <input type="checkbox"/> Saint Georges de la Couée<br><input type="checkbox"/> Saint Pierre du Lorouër<br><input type="checkbox"/> Saint Vincent du Lorouër<br><input type="checkbox"/> Villaines sous Lucé |
|--|---|

2- Quelle est la composition de votre foyer ?

- |  |   |   |                                  |
|--|---|---|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> En couple<br>recomposée | <input type="checkbox"/> Mère seule<br><br><input type="checkbox"/> Femme seule | <input type="checkbox"/> Père seul<br><br><input type="checkbox"/> Homme seul | <input type="checkbox"/> Famille |
|--|---|---|----------------------------------|

3- Avez-vous des enfants ?

- 1       2       3       + de 4

4. Depuis combien de temps bénéficiez-vous des colis alimentaires ?

- 2012     2011     2010     2009     2008     Autre  
 .....

5. Avec qui avez-vous réalisé les démarches afin de bénéficier de cette aide ?

- Personne     Assistante Sociale     Conseillère en Economie Sociale et  
 Familiale  
 Autre .....

6. Avant cela, connaissiez-vous l'existence du service ?

- Oui     Non

7. **si oui**, par quel moyen l'avez-vous connu ?

8. Bénéficiez-vous d'autres colis/aide en complément de ceux de l'aide Alimentaire ?

	OUI	NON
Secours populaire, secours catholique, ATD Quart-Monde		
Les Resto du Coeur		
Le CCAS de votre commune		

9. Lorsque vous venez chercher votre colis, en moyenne, combien de temps restez-vous sur place ?

- Moins de 15 minutes     Entre 15 et 30 minutes     Plus de 30 minutes

10. Diriez-vous qu'il y a une ambiance conviviale autour de ce service ?

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord<br><input type="checkbox"/> Plutôt pas d'accord | <input type="checkbox"/> Assez d'accord<br><input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord |
|---|--|

11. Donnez les cinq types de produits que vous achetez le plus souvent.

- |  |                                     |   |
|--|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Yaourts           | <input type="checkbox"/> Café       | <input type="checkbox"/> Beurre                 |
| <input type="checkbox"/> Lait              | <input type="checkbox"/> Fromages   | <input type="checkbox"/> Lessive                |
| <input type="checkbox"/> Produits hygiènes | <input type="checkbox"/> Pâtes, riz | <input type="checkbox"/> Autres, précisez ..... |

12. Quelle place occupe dans vos repas les produits remis par l'aide alimentaire ?

- Moins d'un quart
- Entre un quart et la moitié
- Entre la moitié et les trois-quarts
- Plus des trois quarts

13. Etes-vous satisfait(e) de la variété des produits remis par l'aide alimentaire ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Très peu satisfait

14. Êtes-vous contraint à un régime particulier (ex : sans sel, pas de porc, allergie à l'arachide, ...):  OUI  NON

Si OUI, lequel ? :

.....  
...

15. Pouvez-vous citer des dépenses que vous avez pu effectuer ces deux derniers mois grâce aux économies réalisées sur vos achats à l'aide alimentaire ?

- |                                     |   |   |                                    |
|-------------------------------------|---|---|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Nourriture | <input type="checkbox"/> Loisirs/vacances | <input type="checkbox"/> EDF            | <input type="checkbox"/> Carburant |
| <input type="checkbox"/> Coiffeur   | <input type="checkbox"/> Santé            | <input type="checkbox"/> Autres : ..... |                                    |

16. Avez-vous le sentiment que vos habitudes alimentaires ont changé depuis que vous bénéficiez de l'aide alimentaire ?

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord | <input type="checkbox"/> Assez d'accord       |
| <input type="checkbox"/> Plutôt pas d'accord  | <input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord |

17. Pouvez-vous en dire quelques mots ?

.....  
.....  
.....  
.....

18. Seriez-vous prêt à participer à un atelier « Cuisine » à partir des denrées du colis ?

- Oui
- Non

19. Quel mode de cuisson utilisez-vous ?

- gaz
- micro-ondes
- plaque électrique

20. Avez-vous un congélateur ?  Oui  Non

21. Avez-vous le sentiment d'avoir assez d'informations sur le fonctionnement de l'aide alimentaire ?

- Très suffisamment                       Suffisamment  
 Peu suffisamment                       Insuffisant

22. Pouvez-vous donner le nombre approximatif d'utilisateurs de l'aide alimentaire ? Le nombre de bénévoles ?

Estimation du nombre d'utilisateurs : .....  
 Estimation du nombre de bénévoles : .....

**Avis général sur l'aide alimentaire**

23- Accueil :

Comment qualifieriez-vous	insatisfaisant	satisfaisant	très satisfaisant
l'écoute et la disponibilité des bénévoles ?			
les locaux utilisés ?			
l'atmosphère et l'ambiance qui y règnent ?			
la confidentialité ?			

Vos remarques et commentaires concernant l'accueil : .....

.....

24. Quels avantages et – ou inconvénients voyez-vous dans l'aide alimentaire par rapport aux autres formes d'aides alimentaires ?

.....

.....

.....

.....

.....

25. Quelle est à l'heure actuelle la source principale de vos revenus ? s'il y a lieu

	Salaire	RSA	IJ	Pôle emploi	Autres, précisez
Vous					
Votre conjoint					

26. Depuis combien de temps avez-vous ce type de revenus ?

- moins de 6 ans     entre 6 et 1 an     plus d'un

27. Le montant des ressources mensuelles s'établit à...

Vous : .....

Votre conjoint : .....

28. Cultivez-vous un jardin ?  OUI  NON

Si NON, pour quelles raisons ? :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

29. Seriez-vous intéressé par la mise en place de jardins partagés ?

OUI  NON

30. Auriez-vous des connaissances à partager dans le domaine du jardinage ?

OUI  NON

Le questionnaire est fini. Merci de votre participation. Avez-vous des remarques, suggestions et questions ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....